SELON LE HCA

Le Plan d'action du Gouvernement consolide la place de tamazight, en tant que langue nationale et officielle

Le Plan d'action du Gouvernement, soumis au débat au Parlement, consolide la place de tamazight, en tant que langue nationale et officielle, a affirmé hier à Alger, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad. "Nous saluons avec force le Plan d'action du Gouvernement qui met en exergue la volonté de consolider tamazight en œuvrant à la mise en pratique sur le terrain du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a déclaré M. Assad, à l'ouverture de la session de formation dispensée par le HCA au profit des fonctionnaires du bureau d'Alger du Système des Nations unies (SNU). P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

27° : ALGER
34° : TAMANRASSET

Jeudi 21 septembre 2017 - 30 dhou Al hija 1438 - N° 1714 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MALI-ONU

A la tribune de l'ONU, Boubacar Keita loue le rôle de l'Algérie dans la conclusion de l'Accord de paix au Mali

P.24

ALGÉRIE-NATIONS UNIES

72e AG de l'ONU : L'Algérie signe le Traité d'interdiction des armes nucléaires

P.24

ALGÉRIE-ONU

Messahel participe à New York aux travaux de la 8e session ministérielle du Comité de coordination du FGLCT

P.24

ALGÉRIE-RUSSIE

Ouverture à Alger de la 8e session de la commission mixte algéro-russe

Visite du Premier ministre russe Dmitri Medvedev à Alger le 10 octobre prochain P.5

ÉLECTIONS LOCALES

691 727 nouveaux inscrits sur les listes électorales

Un total de 691 727 nouveaux inscrits ont été enregistrés dans l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales en perspective des élections locales prévues le 23 novembre 2017, a déclaré hier à Alger, le directeur général des libertés et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Lakhdar Amar. "L'opération de révision des listes électorales qui s'est étalée du 30 août au 13 septembre a vu enregistrement de 691 727 nouveaux inscrits, dont 49 170 ont atteint l'âge de 18 ans, 210 579 ayant changé de lieu de résidence et 412 774 sont ceux ayant atteints l'âge mais qui n'ont jamais été inscrits", a précisé ce responsable lors d'une conférence de presse. Il a souligné, par la même occasion, que l'opération a débouché également sur la radiation de 360 291 personnes dont 63 725 pour décès, 118 031 d'inscrits qui cumulaient des inscriptions, 173 186 personnes suite à un changement de lieu de résidence et 1278 inscrits qui ont perdu la qualité d'électeur.

Prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales

Le ministère de la Justice a annoncé mercredi la prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC) jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à minuit le samedi prochain.

P.3

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Baisse du déficit commercial de plus de 40% sur les 8 premiers mois

P. 6

OPEP-NON OPEP:

Réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord demain à Vienne

P. 6

TOURISME

Ouverture officielle de la saison du tourisme saharien début octobre à partir de Tamanrasset

P. 7

ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL DES DENRÉES ALIMENTAIRES:

Un arrêté interministériel en cours de signature pour protéger le consommateur

P. 7

SANTÉ

GASTRO

L'huile des pizzas aide à combattre le virus

P.p 12-13

ALGÉRIE-FRANCE

VISAS D'ENTRÉE EN FRANCE POUR LES ALGÉRIENS :

Mesures d'urgence pour prendre rendez-vous dans un délai de 15 jours

P. 24

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE):

MCA-USMA le 7 octobre au stade Omar-Hamadi

P. 21

MDN

Lutte contre le terrorisme

Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa et destruction d'une casemate et de 2 bombes à Tipaza

Un terroriste se rend à Adrar

P. 3

ÉLECTIONS LOCALES :

Prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales

Le ministère de la Justice a annoncé hier la prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC) jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à minuit le samedi prochain.

La présentation des formulaires de souscription des signatures individuelles pour les listes des candidats à l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) prévue le 23 novembre prochain «se poursuivra au niveau des sièges des APC jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à minuit le samedi, dernier délai fixé par la loi», précise le ministère dans un communiqué.

Horaire des prières

Jeudi 30 Dhou El Hija 1438

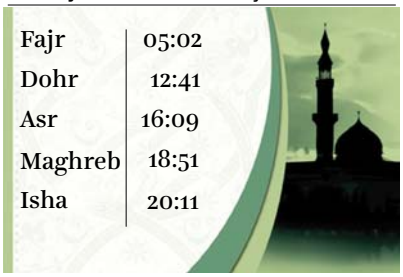

Fajr	05:02
Dohr	12:41
Asr	16:09
Maghreb	18:51
Isha	20:11

ALGER

Coupure d'électricité programmée samedi dans plusieurs localités à Baraki

L'alimentation en électricité sera interrompue samedi de 8h:00 à 16h:00 dans plusieurs localités de la commune de Baraki à Alger, en raison de travaux de raccordement d'une nouvelle source d'alimentation 60.000 V, a indiqué hier dans un communiqué la Société de distribution de Gué de Constantine dépendant de la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA). Les localités concernées sont les cités des 500 logements, les 100 locaux 500 logements et la cité 128 logements LPL, a précisé la même source. La Société de distribution de Gué de Constantine met à disposition de ses clients le numéro 3303 pour toute information, a-t-elle ajouté.

10E SALON DE L'EMPLOI DE L'UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Une cinquantaine d'entreprises et de recruteurs

Une cinquantaine d'entreprises et d'organismes à fort potentiel en terme de recrutement ont pris part hier à l'ouverture du 10eme salon de l'emploi de l'université de Bejaia, qui escompte en saisir l'opportunité pour jeter de nouvelles passerelles entre le monde du savoir et celui de la production des biens et services.

Le rapprochement entre les deux pôles est organisé à l'intérieur des stands d'entreprises ou ceux à vocation de recherche ou à travers les débats et échanges académiques, par l'intermédiaire de conférences-débats ou d'ateliers spécialisés, animés par des professionnels et des experts, issus des deux parties.

SALON DE L'EMPLOI À ORAN :

La formation, «meilleur garant» de l'insertion professionnelle

La nécessité pour les jeunes demandeurs d'emploi de saisir les opportunités de formation afin d'augmenter leurs chances d'insertion professionnelle a été mise en évidence hier lors d'un Salon de l'emploi abrité par la Pépinière d'entreprises «Incubateur d'Oran».

«Toute opportunité de formation doit être saisie par le postulant à un emploi pour se mettre en adéquation avec le profil demandé par l'entreprise», a préconisé Nadjet Malti, la directrice de la Pépinière. «Souvent, le profil exigé pour le candidat nécessite seulement une formation complémentaire», a expliqué Mme Malti dont la structure a pour vocation l'hébergement et l'accompagnement à la création des futures start-up.

LE 24 SEPTEMBRE AU CRASC D'ORAN

Conférence sur le thème : «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 24 septembre à partir de 14h, une conférence animée par M. Joseph Brunet-Jaily (Science-politiques, Paris, France), sur le thème «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques».

Météo

	Max	Min
Alger	32°	16°
Oran	33°	17°
Annaba	29°	15°
Béjaïa	28°	16°
Tamanrasset	37°	26°

CHINE :

Le programme spatial pour Mars «en bonne voie»

Le programme de la Chine pour lancer une mission vers Mars en 2020 est «en bonne voie», a déclaré l'un de ses responsables hier alors que le pays progresse dans son ambitieux projet spatial, selon des médias.

UNIVERSITÉ

Inscription de 97% des bacheliers orientés vers l'Université d'Oran-1

L'Université d'Oran-1 «Ahmed Benbella» a évalué, hier, à 97% le taux de l'effectif des étudiants inscrits parmi un total 4.260 nouveaux bacheliers orientés vers cet établissement.

«Sur un nombre total de 4.260 étudiants orientés vers l'Université d'Oran-1, le taux d'inscription est de 97%», ont précisé les responsables de l'établissement dans un communiqué.

«Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à jeudi, conformément à la mesure prise par la tutelle à l'intention des retardataires et pour les procédures de transfert», a-t-on indiqué de même source.

Les cours de la nouvelle année universitaire 2017/2018 au niveau de ce même établissement ont démarré le 17 septembre dernier, pour toutes les branches et disciplines, a-t-on rappelé. Deux nouvelles spécialités, dédiées à la traduction et à la gestion des entreprises et des administrations, ont été ouvertes. Ainsi, l'Institut de traduction a vu la mise en place d'un nouveau master (arabe-français-anglais), tandis que l'Institut des sciences et techniques appliquées propose une nouvelle discipline portant sur «la gestion des entreprises et des administrations».

La redynamisation du secteur des wakfs en Algérie au centre d'un colloque international les 27 et 28 courant à Djelfa

Les mécanismes de redynamisation du secteur des wakfs en Algérie constitueront le thème principal d'un colloque international prévu les 27 et 28 du mois courant à Djelfa, à l'initiative de la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya. Selon ses organisateurs, cette manifestation annuelle, organisée cette année sous le signe «des enjeux des wakfs dans la diversification économique en vue d' un développement durable», abordera les moyens et outils de développement de l'assise économique du secteur des wakfs, ainsi que sa relance au double plan investissement et administratif, avec la présentation d'expériences réalisées dans le domaine.

UNIVERSITÉ BADJI-MOKHTAR DE ANNABA :

Ouverture de plus de 180 postes de doctorat

Au total, 183 postes ont été ouverts dans le concours d'entrée au doctorat LMD à l'université Badji Mokhtar d'Annaba, au titre de la nouvelle année universitaire 2017-2018, a-t-on appris hier, du service de la pédagogie de cette université.

Les participants à ce concours pourront s'inscrire sur une plateforme numérique créée dans le site de l'université, a indiqué la même source, précisant que les postes ouverts, qui concernent douze (12) domaines scientifiques, regroupent plusieurs spécialités, entre autres les sciences de la nature et de la vie, les sciences et les technologies (ST), les sciences humaines, les sciences économiques, les langues étrangères et les sciences juridiques et administratives.

Des portes ouvertes sur ce concours ont été initiées par l'université Badji Mokhtar dans les différentes facultés concernée par ce concours avec l'objectif d'informer les candidats des nouvelles mesures prises pour cet examen notamment la Plateforme de gestion d'inscriptions en ligne qui constitue «une condition principale» pour accéder au concours.

Il est à noter que l'université Badji Mokhtar d'Annaba compte 43.000 étudiants en graduation (licence), dont 8.000 nouveaux bacheliers répartis sur huit (8) facultés et plus de 4.000 étudiants qui suivent une formation en post-graduation (doctorat).

ÉLECTIONS LOCALES:

Prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales

Le ministère de la Justice a annoncé hier la prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC) jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à minuit le samedi prochain.

La présentation des formulaires de souscription des signatures individuelles pour les listes des candidats à l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) prévue le 23 novembre prochain "se poursuivra au niveau des sièges des APC jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et vendredi et jusqu'à minuit le samedi, dernier délai fixé par la loi", précise le ministère dans un communiqué.

Les formulaires de souscription des signatures individuelles doivent être présentés, accompagnés d'une fiche informatisée comportant les informations des signatures, au président de la commission administrative électorale territorialement compétente pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et pour l'élection des membres des Assemblées populaires de wilayas (APW) au président de Commissions administratives électorales de la commune relevant de la wilaya territorialement compétente, ajoute la même source.

ÉLECTIONS LOCALES :

691 727 nouveaux inscrits sur les listes électorales

Un total de 691 727 nouveaux inscrits ont été enregistrés dans l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales en perspective des élections locales prévues le 23 novembre 2017, a déclaré hier à Alger, le directeur général des libertés et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Lakhdar Amara.

"L'opération de révision des listes électorales qui s'est étalée du 30 août au 13 septembre a vu enregistrement de 691 727 nouveaux inscrits, dont 49 170 ont atteint l'âge de 18 ans, 210 579 ayant changé de lieu de résidence et 412 774 sont ceux ayant atteints l'âge mais qui n'ont jamais été inscrits", a précisé ce responsable lors d'une conférence de presse.

Il a souligné, par la même occasion, que l'opération a débouché également sur la radiation de 360 291 personnes dont 63 725 pour décès, 118 031 d'inscrits qui cumulaient des inscriptions, 173 186 personnes suite à un changement de lieu de résidence et 1278 inscrits qui ont perdu la qualité d'électeur.

M. Amara a expliqué que les listes définitives seront connues le 6 octobre, soit après expiration des délais des recours administratifs et judiciaires.

S'agissant des candidatures, le responsable a fait état du retrait de 20 000 dossiers de candidatures émanant de 57 partis politiques, 3 alliances et de listes indépendantes.

Le conférencier a indiqué que 11 000 centres de vote et 52 734 autres bureaux de vote sont prévus pour les élections, relevant que des propositions "ont été formulées pour augmenter ce nombre afin qu'il n'y ait pas plus de 500 électeurs dans chaque bureau de vote, à même de permettre une meilleure fluidité dans l'opération de vote".

Précisant que même si cet objectif n 'est pas atteint à l'occasion des élections locales, le responsable a affirmé que les pouvoirs publics œuvrent à parvenir à cette moyenne à l'occasion des prochaines consultations électorales, estimant que des infrastructures de proximité qui ne relèvent pas forcément du secteur de l'éducation nationale, peuvent être aussi utilisées comme des centres de vote à l'occasion de futures élections".

PARLEMENT

M.Bensalah : «Le Conseil de la nation et le CNDH coordonnent leur action sur les questions des droits de l'Homme dans les fora internationaux»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a mis en avant, hier à Alger lors de sa rencontre avec la présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Mme Benzerrouki Fafa, "la coordination des positions en ce qui concerne les questions des droits de l'Homme, notamment dans certains fora internationaux qui exploitent ces mêmes questions à des fins politiques" .

"L'entretien a permis de passer en revue les moyens de coopération et de coordination des efforts et des positions entre le Conseil de la nation et le CNDH pour la cristallisation des principes contenus dans la Constitution de 2016, à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", en matière de protection et de consécration des droits de l'Homme, lit-t-on dans un communiqué du Conseil.

A ce propos, M. Bensalah a rappelé l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République à la question des droits de l'Homme, saluant sa décision de promouvoir la Commission nationale consultative des droits de l'homme au rang du Conseil national, une institution à caractère constitutionnel.

En outre, les deux responsables ont convenu de l'organisation de journées d'études parlementaires et de conférences pour la promotion de la culture des droits de l'Hommes au sein de la société et la vulgarisation des principes et dispositions contenus dans la Constitution de 2016, tant en faveur de la société que de l'individu.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE L'APN

Début prochainement de l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques

La commission des transport et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), entamera, dans deux semaines, l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, a indiquéhier un communiqué de l'APN. La commission des transports et des télécommunications de la chambre basse du Parlement s'est réunie sous la présidence de M. Chaabane El Ouaer afin de fixer l'agenda de ses travaux pour la prochaine période, notamment l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques qui lui a été soumis le 23 janvier 2017. Le président de la commission a mis l'accent sur la nécessité de le soumettre aux membres en attendant d'écouter l'exposé du représentant du gouvernement avant son examen dans deux semaines". Par ailleurs, les membres de la commission ont convenu de programmer deux rencontres avec les ministres des Transports et de la Poste et des télécommunications pour présenter un exposé sur la situation de leurs secteurs outre la programmation de sorties sur terrain pour s'enquérir de certains projets relevant des deux secteurs à travers les wilayas du pays. Il s'agit en l'occurrence de l'extension de l'aéroport Houari Boumediene (Alger) et la voie ferroviaire reliant Djelfa à Boughzoul, l'objectif étant "de faire le constat des obstacles qui entravent la réalisation de ces projets et contribuer à leur règlement", conclut le communiqué.

SELON LE HCA

Le Plan d'action du Gouvernement consolide la place de tamazight, en tant que langue nationale et officielle

Le Plan d'action du Gouvernement, soumis au débat au Parlement, consolide la place de tamazight, en tant que langue nationale et officielle, a affirmé hier à Alger, le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, "Nous saluons avec force le Plan d'action du Gouvernement qui met en exergue la volonté de consolider tamazight en œuvrant à la mise en pratique sur le terrain du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a déclaré M. Assad, à l'ouverture de la session de formation dispensée par le HCA au profit des fonctionnaires du bureau d'Alger du Système des Nations-unies (SNU).

Il a rappelé, à ce propos, que le Plan gouvernemental mentionne que "le renforcement de l'unité nationale passe par le nécessaire confortement de la place des composantes de l'identité nationale", citant l'islam, l'arabe et "la promotion de tamazight, langue nationale et officielle".

Ce qui constitue, à ses yeux, une "démarche clairement explicitée par la volonté d'accompagner et de poursuivre, avec force l'élargissement de l'enseignement de tamazight à travers les wilayas du pays, en soutenant le HCA dans sa mission de vulgarisation de cette langue dans tous les secteurs à travers le territoire national".

M. Assad s'est, en outre, félicité que le Plan en question ait évoqué la présentation "imminente" au Parlement du projet de loi organique inhérent à la future Académie algérienne de la langue amazighe, instituée par la nouvelle Constitution, rassurant sur la "complémentarité" et la "parfaite harmonie" qui caractérisera l'action conjointe entre cette nouvelle institution et le HCA.

Abordant l'objet de la rencontre, il a précisé que cette formation, première du genre et dispensée par trois encadreurs choisis par le HCA, est une "exigence d'étape, confortée par la Constitution" et "émane de l'engament de l'Etat à promouvoir tamazight, socle de tous les Algériens". En outre, a-t-il poursuivi, la démarche "se réfère au cadre" relatif au Programme onusien des 17 Objectifs de Développement durable (ODD), estimant que cela "ne peut se réaliser que par une diffusion de proximité" du message qui y est véhiculé, à travers son assimilation en tamazight. Ce faisant, tamazight se place dans "l'universalité", a-t-il ajouté, dès lors qu'il s'agit d'un partenariat qui "vise une ouverture sur le monde pour un enrichissement mutuel qui bannit tout replis sur soi". De même que cette action illustre les "retombées positives" de l'officialisation de tamazight. Le SG du HCA fera savoir, par ailleurs, que cette formation prendra dès la nouvelle année une forme virtuelle, ainsi que la mise à disposition des fonctionnaires du SNU d'autres documents essentiels en tamazight, à savoir les Conventions internationales des Droits de l'homme et de l'enfant. Ces supports étant consultables via les sites du HCA et de l'agence Algérie Presse Services (APS). Tout en félicitant le HCA pour ses "efforts" consentis au service de la promotion de tamazight, le Coordonnateur résident des Nations-unies, Eric Overvest a considéré, pour sa part, que tamazight reflète "la diversité culturelle algérienne", souhaitant que les fonctionnaires du SNU saisissent "l'opportunité" de s'y initier. Il a rappelé, à ce propos, que le "partenariat solide", liant l'organisation internationale au HCA depuis mai dernier, s'est concrétisé par la traduction en tamazight, outre du programme des ODD, de la Charte des Nations-unies. Il a, enfin, fait part de projets de traduction à l'avenir d'autres documents aussi importants, et ce, "en fonction des capacités" dont disposera le HCA pour ce faire.

APS

Entretien entre M. Ouyahia et le ministre russe de l'Energie Alexandre Novak

Le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre russe de l'Energie, M. Alexandre Novak, qui a présidé la délégation de son pays à la 8e session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, a indiqué un communiqué du Premier ministère.

L'entretien a permis aux deux parties d'examiner l'état des relations bilatérales et de la coopération ainsi que les perspectives de leur renforcement, à la lumière des résultats des travaux de la réunion de la Commission mixte intergouvernementale qui se sont achevés mercredi, explique la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, qui a coprésidé avec M. Novak cette session de la commission mixte.

Pour rappel, lors son allocution d'ouverture des travaux de cette 8ème session de la commission mixte, M. Raouya, a plaidé pour un élargissement de la coopération entre l'Algérie et la Russie à d'autres secteurs en vue de renforcer leur partenariat stratégique.

Pour sa part, le ministre russe de l'Energie a également insisté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur industriel, et ce, en vue de faire profiter l'Algérie de l'expérience russe dans ce domaine.

L'Algérie et la Russie sont liées par un Partenariat stratégique signé en avril 2001 à Moscou.

Visite du Premier ministre russe Dmitri Medvedev à Alger le 10 octobre prochain

Le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, effectuera une visite en Algérie le 10 octobre prochain, ont indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak.

Dans un point de presse tenu à l'issue des travaux de la 8ème session de la commission mixte algéro-russe, les deux ministres ont avancé que lors de cette prochaine visite de M. Medvedev en Algérie, de nouveaux accords de coopération seraient signés entre les deux pays.

Selon M. Novak, cette visite devrait être couronnée par la signature de huit (8) accords.

Par ailleurs, M. Raouya a exprimé la satisfaction de la partie algérienne quant à l'évolution de la coopération entre les deux pays.

Dans ce sillage, Il a particulièrement insisté sur la diversification d'un partenariat gagnant-gagnant entre l'Algérie et la Russie avec la contribution de tous les opérateurs, et ce, dans le cadre de la concrétisation du renforcement de la coopération bilatérale.

En outre, le ministre des Finances a fait part de la disponibilité de la partie algérienne à lever tous les obstacles pour faciliter davantage l'installation des entreprises russes en Algérie.

De son côté, le ministre russe de l'Energie a salué l'état des relations algéro-russes en soulignant que le grand défi d'aujourd'hui est de créer des conditions propices pour les entreprises des deux pays à même de contribuer davantage non seulement dans l'évolution du volume des échanges commerciaux mais aussi dans la promotion des investissements dans les deux pays.

Il a aussi fait savoir que la partie russe avait proposé à la partie algérienne la signature d'un projet d'accord à long terme pour une durée de trois ans, portant sur les échanges économiques et commerciaux.

Pour rappel, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, a eu mercredi un entretien avec le ministre russe de l'Energie.

L'entretien a permis aux deux parties d'examiner l'état des relations bilatérales et de la coopération ainsi que les perspectives de leur renforcement, à la lumière des résultats des travaux de la réunion de cette Commission mixte intergouvernementale.

L'Algérie et la Russie sont liées par un Partenariat stratégique signé en avril 2001 à Moscou.

ALGÉRIE-RUSSIE

Ouverture à Alger de la 8e session de la commission mixte algéro-russe

Les travaux de la 8e session de la Commission mixte algéro-russe se sont ouverts, hier à Alger, sous la co-présidence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, et du ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak.

Pour rappel, la 7ème session de la Commission de coopération économique, commerciale, scientifique et technique algéro-russe s'était tenue en juillet 2015 à Moscou.

Elle avait été sanctionnée par la signature d`un procès-verbal englobant plusieurs recommandations multisectorielles visant le développement et le raffermissement des relations bilatérales. L'Algérie et la Russie sont liées par un Partenariat stratégique signé en avril 2001 à Moscou.

M. Raouya appelle à un élargissement de la coopération

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a plaidé hier à Alger pour un élargissement de la coopération entre l'Algérie et la Russie à d'autres secteurs en vue de renforcer leur partenariat stratégique.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 8e session de la commission mixte algéro-russe qu'il a co-présidée avec le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, M. Raouya a soutenu que la dynamique enregistrée dans le partenariat entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'énergie et du nucléaire civil, devrait être élargie à d'autres domaines.

«Nous devons poursuivre notre action commune pour aller au-delà des secteurs actuels de coopération et nous souhaitons la diversification de notre partenariat stratégique», a affirmé le ministre en insistant sur l'instauration d'un partenariat multisectoriel sur des bases solides.

Il s'agira essentiellement des secteurs de la formation professionnelle, de la recherche scientifique et technique et de la culture qui viendront s'ajouter à ceux de l'industrie, des transports, du nucléaire civil et de l'énergie.

Dans ce sens, il a exprimé son optimisme quant à l'avenir du partenariat entre l'Algérie et la Russie: «Cet optimisme, je le tire de nos experts et du dynamisme des chefs d'entreprises des deux pays».

Le ministre a aussi fait part de sa satisfaction de «la vigueur des relations algéro-russes» et du souhait de l'Algérie de construire un «partenariat gagnant-gagnant» entre les deux pays.

A ce propos, il a avancé que les deux parties devraient construire leur partenariat sur les acquis de l'expérience de leur coopération bilatérale de longue date, en vue de concrétiser le partenariat stratégique souhaité, tout en appelant les entreprises russes à être plus présentes et plus actives en Algérie.

Rappelant que le forum économique algéro-russe tenu en Russie en 2016 avait été une «étape importante» pour la concrétisation de ce partenariat, le ministre a considéré que c'est la mise en œuvre d'un partenariat direct entre les entreprises des deux pays qui donnerait le coup d'envoi au partenariat stratégique souhaité.

Pour sa part, le ministre russe de l'Energie a également insisté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur industriel, et ce, en vue de faire profiter l'Algérie de l'expérience russe dans ce domaine.

M. Novak a également assuré l'engagement de la Russie en vue de donner suite à la demande de la partie algérienne de renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle notamment dans le secteur industriel et le transport maritime.

ALEXANDRE NOVAK:

L'Algérie et la Russie ont contribué à la stabilisation des prix du pétrole

Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a affirmé hier à Alger que l'Algérie et la Russie avaient contribué à la stabilisation des prix du pétrole sur le marché international.

«Nos deux gouvernements ont contribué à la stabilisation des prix du pétrole dans le cadre de la coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays non-membre de l'Opep», a affirmé M. Novak dans son allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 8ème commission mixte algéro-russe.

Pour rappel, face à la chute spectaculaire des prix du brut depuis mi-2014, l'Opep et des pays producteurs hors Opep dont la Russie avaient convenu, en décembre 2016 à Vienne, d'un accord pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600.000 bj par onze pays hors-Opep (Russie, Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Soudan et Sud Soudan).

En outre, M. Novak a souligné que dans le domaine de la coopération en énergie, «l'Algérie et la Russie, qui sont membres du Forum des pays exportateurs du gaz, ont des positions communes au sein de ce forum sur les principales questions».

Selon le ministre russe, la coopération dans le domaine de l'énergie entre les deux pays existe depuis de longues années et elle a été renforcée par l'existence d'un groupe de travail dédié au domaine de l'énergie.

Dans ce cadre, il a cité le mémorandum d'entente signé entre Sonatrach et le Groupe russe du pétrole Rosneft dans les domaines de la prospection, des infrastructures et du transport des hydrocarbures.

APS

ALGÉRIE-UE:

Le Programme d'appui au secteur de la justice officiellement lancé

Le Programme d'appui au secteur de la justice en Algérie (PASJA), cofinancé par l'Union européenne (UE), l'Algérie et la France, a été officiellement lancé hier à Alger, avec comme objectif principal la «contribution au renforcement de l'Etat de droit et à la garantie d'une justice équitable, impartiale et de qualité».

D'une durée de 34 mois, le PASJA a démarré en janvier 2017 et constitue le troisième programme d'appui au secteur de la justice en Algérie soutenu par l'UE, et ce outre les diverses actions d'Euromed justice et opérations de jumelage. Il est cofinancé par l'UE à hauteur de 9 millions d'euros alors que les contributions de l'Algérie et de la France s'élèvent respectivement à 1,10 million d'euros et 450.000 euros.

Les trois objectifs de ce nouveau programme portent sur l'indépendance de la justice et la modernisation du fonctionnement des juridictions, l'amélioration de l'accès au droit et à la justice et l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs de la justice.

Concernant les principaux bénéficiaires du PASJA, il s'agit notamment du ministère de la Justice, de la Cour suprême, du Conseil supérieur de la magistrature, de l'Ecole supérieure de la magistrature, des Greffiers, des avocats, des notaires et huissiers de justice. Intervenant à cette occasion, le représentant du ministère de la Justice, Aymen Baaziz, a indiqué que le lancement de ce programme «constitue un évènement d'une grande importance», relevant que son démarrage intervient où la réforme du secteur de la justice est «dans une phase de consolidation».

Il a également rappelé que la cette réforme s'articule autour de plusieurs axes majeurs, dont la formation des ressources humaines, la modernisation de la justice et la réforme pénitentiaire. «La promotion de la valorisation des ressources humaines constitue une priorité dans le processus de la réforme justice», a-t-il souligné, précisant, à titre d'exemple, que le nombre de magistrats est passé de 2.500 en l'an 2000 à 6.200 en 2016, dont 42% sont des femmes.

Par ailleurs, le représentant du ministère de la Justice a annoncé que «beaucoup de chantiers dans le domaine de la justice seront ouverts prochainement pour accompagner les réformes économiques du pays».

Enfin, il s'est félicité de la qualit é de la coopération qui lie l'Algérie à l'UE dans le domaine de la justice, exprimant le souhait de voir cette coopération se raffermir davantage à l'avenir.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, John O'Rourke a fait sa savoir que le secteur de la justice constitue un «axe clé» de la coopération entre l'Algérie et l'UE, notant que le PASJA s'inscrit dans la continuité de cette coopération et constitue «un programme ambitieux qui contribuera à renforcer l'Etat de droit».

«Toutes les parties prenantes de ce programme ont reconnu l'intérêt et la pertinence de ce programme, ce qui est de bon augure pour sa mise en oeuvre», a-t-il affirmé.

Il a, par ailleurs, rappelé que l'Algérie avait entamé depuis l'an 2000 la réforme de son secteur de justice «où beaucoup de progrès ont été réalisés et des efforts continuent à être menés». Il a ajouté que l'UE «accompagne ce processus de réformes pour le bon fonctionnement de la justice de manière à répondre aux attentes des Algériens en la matière». De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani s'est félicité du lancement de ce nouveau programme, rappelant le caractère «multidimensionnel» de la coopération algéro-européenne.

«Nous sommes heureux de développer cette coopération avec le partenaire européen pour accompagner nos efforts nationaux en la matière», s'est-il réjoui, affirmant que l'Algérie «ne ménagera aucun effort pour que le programme soit réalisé dans le délai et avec un impact certain». La représentante de l'ambassade de France a également pris la parole pour saluer la qualité de la coopération «très dense» qui lie l'Algérie à la France dans le domaine juridique et judiciaire.

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

Une délégation de 20 chefs d'entreprises britanniques en visite prochainement à Alger

Une délégation de 20 chefs d'entreprises britanniques spécialisées dans le secteur des hydrocarbures sera en visite dimanche prochain à Alger, a indiqué mardi à Tizi-Ouzou l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni, se déroulera «au niveau de la Résidence de ce représentant diplomatique en présence d'investisseurs algériens», a indiqué le diplomate, lors d'une rencontre avec les opérateurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura (CCID) à l'hôtel les Trois Roses. «Cette rencontre vise à renforcer les relations entre les investisseurs des deux pays», a-t-il précisé, affirmant : «Nous somme prêt à faire ce qu'il faut pour établir une connexion entre le Royaume-Uni et l'Algérie».

L'Ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie a déclaré qu'il remettra des invitations aux chefs d'entreprises de la wilaya de Tizi-Ouzou activant dans le secteur des hydrocarbures pour assister à cette réception afin de rencontrer d'éventuels partenaires en Ecosse, ajoutant que cette visite sera une opportunité pour les investisseurs des deux pays pour nouer des contacts directs.

L'autre événement annoncé par M. Noble est la célébration le 8 novembre prochain, en collaboration avec les ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères, du 75eme anniversaire du débarquement des troupes alliées en Algérie (en 1942), «un épisode important» de l'Histoire dans lequel «l'Algérie a joué un rôle mondial pour mettre un terme au régime brutal d'Hitler», a-t-il souligné.

Et d'ajouter : «Cet événement sera également une occasion pour commémorer aussi le sacrifice des enfant de ce pays et surtout des mères algériennes, qui ont été impliqués dans cette guerre. Un sacrifice qui n'a pas été assez commémoré».

Le diplomate britannique a rencontré lors de sa visite à Tizi-Ouzou le wali, Mohammed Bouderbali, pour discuter des possibilités d'investissement dans la wilaya. M. Noble s'est également rendu à l'université «Ahmed Tessa», où il a abordé avec le recteur l'enseignement de la langue anglaise.

Lors de cette entrevu au rectorat, l'Ambassadeur a affiché un intéressement pour le développement des relations avec l'université algérienne qu'il a considéré comme «la locomotive de développement de toute la wilaya».

Dans une déclaration à l'APS, il a fait état d'opportunités d'investissement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment dans le secteur du commerce.

Ce représentant diplomatique a terminé sa visite à la maison de l'artisanat du centre-ville de Tizi-Ouzou.

Ayant découvert des créations artisanales de Kabylie dans un musée à Alger qu'il a trouvé «fantastique», M. Noble indiqué à l'APS avoir saisi l'occasion de sa première visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour voire sur place la production artisanale locale.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Tindouf : Une commission algéro-mauritanienne examine les voies d'ouverture d'un poste frontalier entre les deux pays

Une commission algéro-mauritanienne, chargée d'identifier les mécanismes et moyens techniques et matériels pour la création d'un poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie, a entamé hier une visite de terrain dans la wilaya de Tindouf pour examiner les voies d'ouverture d'un passage frontalier entre les deux pays, a-t-on constaté.

La commission s'est rendue au point kilométrique PK-75, point de rencontre des frontières algéro-mauritaniennes, où elle a examiné de près les exigences d'ouverture de ce passage frontalier, considéré par les deux parties comme un moyen favorable aux échanges commerciaux bilatéraux et un levier de développement économique dans la région.

Le wali de Tindouf, Amoumène Marmouri, a indiqué que "les deux parties ont convenu de la création d'un poste frontalier entre les deux pays pour faciliter la circulation des personnes et des biens, l'intensification des échanges commerciaux, le désenclavement des populations de cette zone frontalière".

Dans un point de presse en marge de cette visite dans la région, le Directeur général de l'administration du territoire au ministère de l'Intérieur mauritanien, Hamada Ould Mimou, a déclaré, de son côté, que "l'ouverture de ce poste vient concrétiser les recommandations adoptées lors de la réunion de la grande commission mixte algéro-mauritanienne en décembre 2016".

La présence de cette commi ssion, composée d'experts, dans la région, constitue "une étape importante pour identifier les exigences et conditions techniques nécessaires à l'ouverture de ce poste frontalier", a ajouté M. Ould Mimou.

Ce passage constitue également une évolution "qualitative" dans les relations de coopération bilatérales à différentes échelles, notamment la fluidité de circulation des personnes et des biens, le renforcement des échanges économiques, commerciaux et culturels, la coordination sécuritaire permettant la sécurisation des frontières communes, ainsi que la lutte contre la migration clandestine et le crime transfrontalier, a estimé le même responsable.

La commission technique algéro-mauritanienne a tenu une réunion à huis-clos au siège de la wilaya de Tindouf pour étudier les dispositions organisationnelles nécessaires à la création de deux postes frontaliers, une opération qui a précédée par le projet de route reliant les villes de Tindouf (Algérie) et de Chom (Mauritanie), a-t-on noté.

ALGÉRIE-TUNISIE

Economie verte: l'expérience algérienne a donné des résultats «tangibles»

L'expérience algérienne dans le domaine de l'économie verte a donné des résultats «tangibles», ont déclaré mardi soir à Oran des opérateurs tunisiens lors d'une rencontre organisée au siège du Bureau «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'ONG «R20» (Regions of climate actions).

Les actions pilotes menées en Algérie, à Oran en particulier, dans divers segments de l'économie verte, ont donné des résultats «tangibles sur le terrain», a affirmé Oussama Nagati, représentant de l'Agence nationale tunisienne de la maîtrise de l'énergie (ANME).

«Ces réalisations peuvent être bénéfiques pour les villes tunisiennes, notamment pour ce qui est du tri sélectif à la source des déchets ménagers», a estimé M. Nagati à l'appui de sa visite effectuée dans divers sites résidentiels d'Oran ayant adopté cette pratique mise en oeuvre par le Bureau «R20 Med» en partenariat avec la direction de l'environnement de la wilaya. L'importance de l'expérience algérienne a été également mise en avant par le secrétaire général de la municipalité de Nabeul (Tunisie), Yahia Abidi. La démarche algérienne est «en avance», a dit M. Abidi qui escompte la mise en place d'un accord de coopération pour faire bénéficier sa ville du modèle oranais, «notamment dans le domaine du tri sélectif et recyclage des déchets ménagers».

La rencontre algéro-tunisienne s'est tenue en présence du directeur du Réseau des villes méditerranéennes «Med Cités», l'espagnol Oriol Barba qu i a qualifié les opérations pilotes menées à Oran en matière de tri sélectif et d'efficacité énergétique de «conformes au standard international».

Après avoir rappelé que la ville d'Oran est membre fondatrice du Réseau «MedCités», M. Barba a affiché à ce titre sa bonne appréciation quant «au dynamisme des acteurs sociaux locaux et de la forte coordination qui les mobilise en faveur de l'économie verte». Le directeur du «R20 Med» a, quant à lui, insisté sur le rôle de facilitateur joué par son organisation, soutenant que les réalisations accomplies à Oran sont le fruit d'une action «intersectorielle» impliquant «l'ensemble des acteurs territoriaux». La rencontre a aussi vu la présence de Mme Nacéra Bernaoui, conseillère de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, qui a mis l'accent sur les efforts de l'Etat pour la promotion de l'économie locale, et ce, par le développement des métiers verts et l'accompagnement des investisseurs en ce domaine.

Plusieurs entreprises locales ont pris part à cette séance, à l'instar de la société Environnement, Compostage et Recyclage en Algérie (ECRA) qui a créé 70 postes d'emploi depuis son entrée en fonction en juin dernier à Oran.

L'installation du «R20 Med» à Oran remonte à juin 2013, suite à la signature d'un accord-cadre de partenariat entre le Gouvernement algérien représenté par le ministère chargé de l'Environnement et l'ONG «R20», rappelle-t-on.

La mise en oeuvre du tri sélectif à la source des déchets ménagers, la création d'une unité pilote de production de compost, et la mise en place d'un Pôle de promotion de l'éco-construction, figurent parmi les actions phares concrétisées par cette organisation à Oran en collaboration avec le secteur de l'environnement.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR :
Baisse du déficit commercial de plus de 40% sur les 8 premiers mois

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 7,32 milliards de dollars sur les huit (8) premiers mois de 2017 contre un déficit de 12,23 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,91 milliards de dollars correspondant à une chute du déficit de 40,12%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont nettement augmenté, atteignant 23,51 milliards de dollars (mds usd) sur les 8 premiers mois de l'année 2017 contre 19,41 mds usd sur la même période de 2016 (+21,12%), en hausse de 4,1 mds usd, selon les données du Centre national de l'Informatique et des Statistiques des Douanes (Cnis).

Concernant les importations, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 30,84 mds usd contre 31,65 mds usd (-2,56%), en baisse de 0,81 mds usd, précise la même source.

Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 76% contre 61% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,71% du volume global des exportations), en s'établissant à 22,27 mds usd contre 18,24 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 22,11%.

Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 5,7% par rapport à la même période de 2016 en s'établissant à 1,24 mds usd (contre 1,17 mds usd), soit 5,3% du volume global des exportations.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 893 millions usd (contre 886 millions usd), des biens alimentaires avec 244 millions usd (contre 196 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 51 millions usd (contre 32 millions usd), des produits bruts avec 43 millions usd (contre 52 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 13 millions usd (contre 11 millions usd) et des biens

d'équipements agricoles avec 0,16 million usd (contre 0,04 million usd).

Pour ce qui est des importations, des baisses ont été constatées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 9,57 mds usd contre 10,56 mds usd (-9,44%), les demi-produits à 7,2 mds usd contre 7,84 mds usd (-8,3%), et les produits bruts à 999 millions usd contre 1,05 mds usd (-5,4%).

Par contre, les importations ont augmenté pour les produits alimentaires qui se sont chiffrées à 5,9 mds usd contre 5,4 mds usd (+8,4%), les produits énergie et lubrifiants à 1,09 mds usd contre 838 millions usd (+29,8%), les biens d'équipement agricoles à 439 millions usd contre 312 millions usd (+40,71%), et les biens de consommation non alimentaires à 5,65 mds usd contre 5,59 mds usd (+1,02%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 30,84 mds usd des biens importés durant les huit premiers mois de 2017, un montant global de 18,72 mds usd a été payé par cash (60,7% des importations globales).

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 11,02 mds usd (35,7% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,02%).

Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,1 mds usd (3,5% des importations).

L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des huit premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 3,87 mds usd (16,45% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 2,94 mds usd (12,5%), de l'Espagne avec 2,6 mds usd (11,08%), des Etats-Unis avec 2,4 mds usd (10,2%) et du Brésil 1,45 mds usd (6,2%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 5,97 mds usd (19,4% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 2,78 mds usd (9,04%), de l'Italie avec 2,36 mds usd (7,66%), de l'Allemagne avec 2,1 mds usd (6,8%) et de l'Espagne avec 2,06 mds usd (6,7%).

OPEP-NON OPEP :
La réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord demain à Vienne

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, prendra part à la 5e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord des pays de l'Opep et Non Opep (JMMC) qui se tiendra demain à Vienne (Autriche), a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion sera notamment consacrée à l'évaluation du marché pétrolier international et de la mise en œuvre de l'accord de réduction de la production décidé en décembre 2016 par les pays de l'Opep et non-Opep.

Cette rencontre interviendra après la réunion conjointe du Comité technique Opep et non Opep (JTC) tenue ce mercredi à Vienne, précise la même source. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171e Conférence ministérielle de l'Opep de novembre 2016 et de la Déclaration de coopération ultérieure faite lors de la réunion ministérielle conjointe Opep-non-Opep tenue en décembre 2016.

Lors de la réunion de décembre, onze (11) producteurs de pétrole non-Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep dans un effort concerté en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole grâce à un ajustement de la production combinée de 1,8 million de barils par jour. Le JMMC est chargé de veiller à ce que les objectifs de la 171ème Conférence ministérielle de l'Opep et de la Déclaration de coopération soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production de pétrole des pays Opep et non Opep.

Le JMMC est composé de trois pays membres de l'Opep (Algérie, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres (Russie et Oman). Pour rappel, c'est lors de la tenue à Alger de la 170e réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep le 28 septembre 2016 que les pays membres de l'Opep avaient décidé d'ajuster leur production dans un intervalle de 32,5 à 33 mbj et de créer un Comité de haut niveau présidé par l'Algérie en vue d'élaborer les détails de l'accord. Ceux-ci ont été définis dans une proposition algérienne adoptée lors de la 171ème réunion ordinaire de la Conférence tenue en novembre 2016 à Vienne.

Le haut comité a également tenu des réunions avec des pays non membres de l'organisation.

Ces discussions ont abouti à la signature de l'Accord de coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays non-Opep participants le 10 décembre 2016.

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sur les huit premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant les 8 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des importations auprès de ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
- Chine	5.974	+7,2%
- France	2.788	- 18%
- Italie	2.363	- 31,1%
- Allemagne	2.100	+9,9%
- Espagne	2.062	-16,9%
- Turquie	1.376	+1,33%
- Corée du sud	1.300	-
- USA	1.237	-16,9%
- Argentine	1.018	+21,3%
- Brésil	956	+16,6%
- Russie	784	-
- Inde	695	+13,9%
- Nouvelle-Zélande	458	+90,04%
-Canada	454	+ 24,7%
- Belgique	431	-1,82%
Sous-Total	**23.996**	
TOTAL	**30.841**	

Les principaux clients de l'Algérie sur les 8 premiers mois de 2017

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays durant les 8 premiers mois de 2017, ainsi que l'évolution des exportations algériennes vers ces pays par rapport à la même période de 2016.

Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution (par rapport à la même période 2016)
- Italie	3.868	+ 7,24%
- France	2.939	+ 22%
- Espagne	2.605	- 0,3%
- USA	2.391	+ 24,5%
- Brésil	1.449	+ 27,4%
- Pays-Bas	1.371	+ 53,3%
- Turquie	1.145	+ 29,4%
- G-Bretagne	991	+ 45,3%
- Inde	726	+119,3%
- Belgique	677	+ 0,74%
- Portugal	585	+ 1,04%
- Tunisie	497	+18,9%
- Canada	472	- 50,6%
- Chine	437	+ 48,1%
- Grèce	332	-
Sous-total	**20.485**	
TOTAL	**23.516**	

APS

TOURISME

Ouverture officielle de la saison du tourisme saharien début octobre à partir de Tamanrasset

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri a annoncé hier à Alger que l'ouverture officielle de la saison du tourisme saharien se fera le 1er octobre à partir de la wilaya de Tamanrasset.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Mermouri a affirmé que tous les moyens ont été mis en œuvre pour le succès de cette saison, mettant en avant le rôle du comité préparatoire composé de représentants des secteurs concernés par l'activité touristique à l'instar des ministères des Transports et de l'Intérieur.

Il a précisé que la loi permettait aux agences touristiques activant dans le Sud, au nombre de 200, d'exercer leurs activités dans le cadre du tourisme intérieur et extérieur, avant de souligner la nécessité de promouvoir le tourisme intérieur.

M. Mermouri a affirmé que 1800 projets touristiques devant augmenter la capacité d'accueil des établissements hôteliers à 200.000 lits ont été approuvés.

Il existe actuellement 1200 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 100.000 lits, a-t-il rappelé, soulignant l'importance de créer de nouvelles zones d'expansion touristique. Rappelant l'"intérêt" particulier accordé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika au secteur du tourisme et de l'artisanat au vu de son importance économique, notamment dans la conjoncture actuelle, le premier responsable du secteur du tourisme s'est engagé à augmenter le taux de participation de son secteur dans le PIB, estimé actuellement à 2% seulement.

Le ministre a affirmé par ailleurs que le plan d'action du Gouvernement, en débat actuellement à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit de promouvoir les investissements dans le domaine du tourisme, la promotion de la destination Algérie et des produits de l'artisanat.

ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL DES DENRÉES ALIMENTAIRES:

Un arrêté interministériel en cours de signature pour protéger le consommateur

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé mardi à Alger qu'un arrêté interministériel relatif à la réactivation de l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires était en cours de signature par les ministres du commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Santé pour préserver la santé des citoyens.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'études sur la problématique «Sucre-Sel-Matières grasses» dans les aliments, le ministre a indiqué que cette démarche faisait partie d'une série de mesures et procédures et visait à combler le vide juridique en matière d'étiquetage nutritionnel à même de contribuer aux efforts tendant à résoudre la problématique relative à la réduction du taux de sel, de sucre et des matières grasses dans les aliments. En vertu du nouveau texte, toute publicité doit être axée sur la déclaration nutritionnelle, ajoutant que cette loi visait à lutter contre la publicité mensongère et à fournir au consommateur des renseignements fiables et précis concernant la composition alimentaire du produit afin qu'il puisse faire son choix de manière éclairée.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que les «textes réglementaires relatifs aux caractéristiques de certains matières alimentaires à l'instar des sels alimentaires, du sucre, de la confiture et du chocolat ont été élaborés et envoyés aux ministères concernés chargés de la santé, de l'agriculture et de l'industrie pour avoir leurs avis en la matière». M. Benmeradi a évoqué le décret exécutif du 26 février dernier qui définit les caractéristiques du café ainsi que les conditions et modalités de sa mise en consommation.

Le ministre a également rappelé le groupe de travail mis en place en juin 2016 et qui regroupe les ministères concernés ainsi que les organes publics et professionnels, ajoutant que parmi ces recommandations figurait l'adoption d'une approche consensuelle afin de réduire graduellement le taux de sucre dans les aliments par les professionnels, affirmant que certaines sociétés avaient commencé à appliquer ces recommandations. Le groupe de travail a recommandé l'organisation de campagnes médiatiques de sensibilisation sur les effets négatifs du sucre, du sel et des matières grasses sur la santé du consommateur.

Le même groupe a proposé à l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), de mettre en place des mécanismes de contrôle des spots publicitaires destinés aux enfants et un code d'éthiques afin de lutter contre la publicité mensongère.

Au volet économique, le ministre a cité à titre d'exemple la valeur de la facture d'importation du sucre et des sucreries estimée à 698,51 millions de dollars durant les sept premiers mois de l'année en cours, contre 510,12 millions de dollars durant la même période en 2016, soit une augmentation de 36,93% selon les statistiques du Centre national d'information et des statistiques. Les participants à cette initiative ont tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences de la consommation des produits contenant un taux élevé de sucre, du sel et de matières grasses notamment le risque d'tteinte du diabète. L'Algérie compte 5 millions de diabétiques, a affirmé Mme Ziani, vice-présidente de la Fédération des industries agroalimentaires.

Les industriels algériens devront appliquer les normes internationales concernant la teneur en sucre des produits alimentaires.

Dans ce cadre elle a proposé la signature d'un accord entre les industriels et le ministère du commerce pour réduire le taux du sucre dans les boissons à 135gr le litre avec la possibilité de réduire cette quantité graduellement chaque année durant 6 ans.

Cette journée d'études a été marquée par les interventions de spécialistes activant dans le cadre du projet de jumelage entre l'UE et l'Algérie.

Il ont présenté les expériences britannique et belge dans la réduction de la teneur en sucre, sel et matières grasses dans les aliments à travers la promulgation, le suivi et l'application des lois, l'établissement des contacts avec les opérateurs économiques et la sensibilisation des consommateurs.

FRANCHISE EN ALGÉRIE :

Un groupe de réflexion mis en place pour réglementer l'activité

Un groupe de réflexion a été mis en place au ministère du Commerce pour étudier un cadre réglementaire devant régir l'activité de la franchise en Algérie, a indiqué, hier à Oran, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités auprès de cette tutelle.

S'exprimant à la presse en marge d'une journée d'information sur la franchise, organisée à la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, Ait Abderrahmane Abdelaziz a souligné que les textes actuels de loi algérienne ne s'opposent pas à la franchise, toutefois, "Il n'existe pas un texte clair pour encadrer cette activité qui commence réellement à se faire connaître en Algérie", a-t-il précisé.

"A ce propos, un groupe de réflexion a été mis en place au niveau du ministère du commerce pour voir de quelle manière nous pouvons encadrer cette activité, soit par une loi ou un texte réglementaire", a fait savoir le même responsable, soulignant que la franchise existe déjà en Algérie mais il faudrait qu'elle soit réglementée pour pouvoir se développer , a-t-il estimé.

Cette réflexion englobe également d'autres partenaires, en l'occurrence le ministère de l'industrie, les associations professionnelles et les opérateurs économiques qui devront, eux aussi, proposer leurs visions du cadre réglementaires qui devrait réguler cette activité.

La franchise est un accord commercial par lequel une entreprise industrielle, commerciale ou de services, appelée franchiseur, s'engage à fournir à une autre entreprise dite franchisée, sa marque en contrepartie d'une rémunération.

L'entreprise franchisée prend en charge, en fonction d'un cahier des charges, la distribution de la marque en utilisant ses propres locaux et son propre capital.

Le franchiseur gagne avec sa marque distribuée à grande échelle et le franchisé gagne aussi en profitant des ventes d'une marque connue et du savoir-faire assuré à travers des formations continues offertes par le franchiseur, a-t-on expliqué.

Pour M. Ait Abderrahmane, la franchise représente une véritable source de savoir-faire et de technologie pour les pays hôtes et qu'en dépit des avantages qu'elle peut procurer, en matière de lutte contre la contrefaçon et le marché informel, de création d'emplois, de mise à niveau du capital humain, ce mode de partenariat n'est pas encore développé en Algérie.

Dans ce cadre, il a ajouté qu'avec un cadre juridique et un climat des affaires adaptés, "la franchise devra connaître un avenir meilleur".

"Nous avons beaucoup de marques algériennes principalement dans les boissons gazeuses et des jus qui émergent et s'exportent même, mais les fabricants n'ont jamais pensé à créer leurs propres réseaux et à faire de la franchise.

Nous allons militer pour que ça arrive le plus tôt possible", a assuré le même responsable.

Pour Marianne Guérin-McManus, représentante du département américain du commerce en Algérie, la franchise est un outil important pour le développement de l'économie et de création d'emplois mais aussi un moyen de retenir les capitaux dans le pays .

La franchise constitue non seulement un pourvoyeur d'emplois stables mais aussi un outil privilégié de transparence et de lutte contre le marché informel et de la contrefaçon , a-t-elle encore souligné.

Elle a précisé, à cet effet, que ce séminaire fait partie d'une série de rencontres, organisés par le Ministère du commerce algérien et le département Américain du commerce pour vulgariser ce concept de franchise et asseoir les bases de cette activité en Algérie.

AGRICULTURE

Atelier sur l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable

La Direction générale des forêts (DGF) a organisé hier à Alger le premier atelier national sur la Revue du cadre législatif et institutionnel sur le Protocole de Nagoya portant sur l'Accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA), en présence d'experts internationaux et nationaux, des représentants de 15 départements ministériels concernés, des universitaires et des centres de recherches. S'exprimant lors de cette rencontre, la directrice du projet APA en Algérie, Mme Assia Azzi, a indiqué que l'objectif de cet atelier, qui intervient après l'atelier national de lancement du projet tenu en 2016, visait à ouvrir un large dialogue national et une concertation avec les représentants désignés de l'ensemble des parties prenantes, départements ministériels, instituts et centres de recherche, sur la révision du cadre législatif et institutionnel du projet APA en Algérie, en éclairant les participants sur les objectifs et résultats escomptés du projet en question. Mme Azzi a expliqué que le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable de ces avantages avait été adopté en 2010 pendant la conférence des parties COP 10 à Nagoya (Japon) sur la diversité biologique. "L'APA qui prend en charge l'un des trois piliers de la convention sur la diversité biologique a pour objectif de mettre fin à la bio-piraterie des ressources génétiques grâce à une réglementation internationale adéquate de nature à superviser les échanges et à codifier le travail de recherche scientifique et commercialisation des procédés d'exploitation mis en place", a-t-elle expliqué.

APS

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa et destruction d'une casemate et de 2 bombes à Tipaza

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Médéa et une casemate et 2 bombes de confection artisanale ont été détruits à Tipaza lors d'opérations menées mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 19 septembre 2017, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa (1ère RM), tandis qu'un autre détachement a détruit, lors d'une opération de fouille et de recherche à Tipaza, une casemate, deux (2) bombes de confection artisanale, des substances de vivre, de plaquettes photovoltaïques, des effets vestimentaires et d'autres objets», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset, In Guezzam (6ème RM) et El Oued (4ème RM), 20 contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain, 2.380 litres de carburant, 28,6 quintaux de denrées alimentaires, 14 quintaux de tabac et divers outils d'orpaillage», ajoute le communiqué.

En outre, des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen (2ème RM) et Ghardaïa (4ème RM) deux narcotrafiquants et saisi 128 kilogrammes de kif traité, tandis que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen (2ème RM), Adrar et Béchar (3ème RM)», conclut le MDN.

Un terroriste se rend à Adrar

Un terroriste, dénommé "S. Mourad", s'est rendu mercredi aux autorités militaires à Adrar, en possession d'arme et de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé "S. Mourad" s'est rendu, cet après-midi du 20 septembre 2017, aux autorités militaires à Adrar (3e RM) en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et trois (03) chargeurs de munitions garnis", précise la même source. "Ces résultats réitèrent l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale populaire dans l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays", conclut le MDN.

TISSEMSILT:

37 millions DA pour l'aménagement de 22 établissements scolaires

Une enveloppe financière de 37 millions DA a été réservée à l'aménagement de 22 établissements scolaires de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris mardi de la directrice de l'éducation.

Lors d'une conférence de presse, Imane Settouti, a indiqué que cette enveloppe sur le budget de la wilaya est destinée à l'aménagement de 22 établissements des cycles moyen et secondaire et que l'opération est dirigée par la direction de l'administration locale (DAL) et la direction de l'éducation.

Elle a signalé que 197 écoles primaires de la wilaya ont bénéficié de travaux de réfection et aménagement tous achevés à l'exception de ceux dans deux écoles «frères Mermouchi» et «frères Ali Bey» de Tissemsilt, tout en annonçant le lancement du programme d'entretien et de fourniture de chauffage dans les établissements scolaires de différents paliers.

La même responsable a ajouté que la direction de l'action sociale assurera la couverture des besoins des écoles primaires situées dans les zones éloignées en équipements de chauffage avant l'hiver. Par ailleurs, elle a souligné que le taux de scolarité au niveau de la wilaya a atteint cette année 100 pour cent reflétant les efforts du secteur et des parents d'élèves.

Dans le domaine de la cantine scolaire, Mme Settouti a fait savoir qu'il a été procédé à l'ouverture de 136 dans la région et que 48 autres restent fermés pour non passation d'adjudications pour l'acquisition de denrées alimentaires par les communes et manque de main-d'œuvre, ajoutant que le wali a donné des instructions aux présidents d'APC pour prendre en charge cette opération.

D'autre part, elle a affirmé que l'opération de distribution du livre scolaire au niveau des établissements scolaires s'effectue à un rythme avancé, tant pour les livres des anciens programmes (100%) ou les livres de deuxième génération (61,41%), notant que le taux de couverture a atteint à ce jour 96,36 pc dans la wilaya.

La même responsable a révélé que l'encadrement administratif du secteur accuse actuellement un déficit de 87 postes vacants destinés aux directeurs d'établissements scolaires qui seront remplacés par des directeurs ayant été retenus aux concours de recrutement, signalant aussi que 433 enseignants des trois paliers ont été admis à la retraite cette année et que 317 enseignants et instructeurs ont été désignés parmi des universitaires et diplômés des écoles supérieurs d'enseignement. En outre, de nouveaux enseignants figurant sur les listes réservistes du concours de l'année 2016 ont tous bénéficié de formation, a-t-elle fait savoir.

Pas moins de 41.000 élèves bénéficiaires de la prime de scolarité (3000 DA) ont été recensés dans la wilaya dont 37.550 l'ont déjà perçue, selon Mme Settouti, qui a annoncé l'ouverture des classes d'éducation préparatoire lors de cette rentrée. A noter que les établissements scolaires de la wilaya ont accueilli pour la nouvelle rentrée 78.252 élèves des trois paliers.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

Achèvement "avant la fin de l'année" du raccordement de la daïra de Mansoura au réseau d'AEP à partir du barrage de Telsdith

Le raccordement de la population des (5)cinq communes de la daïra de Mansoura (Nord de Bordj Bou Arreridj) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), à partir du barrage de Telsdith (Bouira), sera achevé ''avant la fin de l'année en cours'', a indiqué, mardi, à Bordj Bou-Arréridj, le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Hocine Zair.

Au cours d'une visite d'inspection dans la wilaya, ce même responsable a souligné que les communes de Bendaoud et Haraza seront raccordées à l'eau potable à partir du barrage de Telsdith ''avant la fin de l'année'', après le raccordement des communes de Ouled Sidi Brahim, El Mehir et Mansoura, assurant que cela permettra de faire bénéficier 80 000 habitants de ce précieux liquide.

Il a souligné, dans ce contexte, lors de son inspection aux travaux de raccordement au profit des communes de la zone ouest de la wilaya, à partir du barrage de Tichy (Bejaia), que l'alimentation en eau potable des habitants des communes d'El Main et Tefreg aura lieu ''avant le mois du Ramadan prochain'', en attendant, a-t-il assuré, la finalisation des opérations de raccordement des communes restantes à l'instar de Djaâfra, Colla, Tassameurt, Bordj Zemoura, Ouled Dahmane et Teniet Ennasr.

De son côté, le wali, Salah El Affani a insisté sur ''la nécessité d'accélérer la cadence des travaux'', essentiellement en ce qui concerne le raccordement des communes de la zone ouest de la wilaya, exprimant son mécontentement s'agissant du taux d'avancement des travaux.

Ce même responsable a, par ailleurs, indiqué que les communes concernées par le raccordement à l'eau potable ont bénéficié également d'opérations de renouvellement du réseau ainsi que la mise en place d'un programme d'emmagasinement et de distribution de l'eau à travers le transfert de la gestion de l'eau des communes à l'ADE.

MÉDÉA :

Un quota de plus de 5200 logements LPL notifié aux commissions de dairas pour attribution

Un quota de 5252 logements publics locatifs achevés a été notifié par l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de Médéa aux différentes commissions de dairas pour attribution, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Une première liste comprenant 1192 bénéficiaires, ventilés sur plusieurs communes de la wilaya, a été déjà arrêtée par les commissions d'attribution concernées qui devraient procéder incessamment à la distribution des actes et des clefs au profit de ces bénéficiaires, a-t-on indiqué.

Une seconde tranche de 1164 logements, dont les dossiers d'attribution sont actuellement à l'étude au niveau de la commission de recours, sera distribuée, dès l'achèvement de cette procédure administrative, a-t-on ajoutant, rappelant qu'une troisième tranche, englobant 2869 logements, est programmée dans les «toutes prochaines semaines».

Les commissions d'attribution planchent, ces jours-ci, sur l'établissement des listes des bénéficiaires concernés par cette dernière tranche, a-t-on fait savoir, précisant que des instructions fermes ont été données par le wali, Mohamed Bouchema, aux services de l'Opgi, l'urbanisme et la construction, ainsi qu'aux présidents d'Assemblées populaires communales pour prendre en charge l'ensemble des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement en électricité, gaz et en eau potable, avant la remise des clefs aux citoyens.

M'SILA :

Saisie de 42 kg de poudre et arrestation de deux individus

Pas moins de 42 kg de poudre à canon (baroud) et 95 capsules ont été saisies, à Ouled Addi Guebala (wilaya de M'sila) au cours de la semaine écoulée en possession de deux individus qui envisageaient de les commercialiser, a révélé, mardi, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Cette même source a précisé que cette opération intervient suite à des informations récoltées au siège du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, évoquant le déplacement d'un véhicule venant de la commune d'Ain Khadra à bord duquel se trouvait une quantité de poudre à canon.

Se dirigeant vers la ville de M'sila via le chemin de wilaya n 1 reliant les communes de Ain Khadra et Souamaâ et traversant par le territoire de la commune d'Ouled Addi Guebala, ce véhicule a fait l'objet d'une surveillance au niveau des différents axes routiers empruntés.

Une patrouille des éléments de ce groupement a été constituée, appuyée par des agents de la section 4 de la sûreté et d'intervention à Ouled Addi Guebala, alors qu'un plan minutieusement élaboré a été mis en place pour pister le véhicule en question.

Selon la même source, des éléments de la section 4 de la sureté et d'intervention, postés dans la région de Ouled Fali, relevant de la commune de Ouled Addi Guebala, au niveau du chemin de wilaya (CW) 1, ont attiré leur attention sur la venue d'un véhicule conduit par le dénommé (C. A) âgé de 42 ans, à Ain Khadra, accompagné du dénommé (C.A.N) âgé de 40 ans.

Après avoir pris les mesures sécuritaires nécessaires et après avoir fouillé minutieusement le véhicule, une quantité de poudre noire d'un poids de 42 kg, ainsi que 95 capsules prêtes à être utilisées ont été découvertes, le tout bien dissimulé sous le siège arrière du véhicule.

Arrêtés et conduits vers le siège du groupement territorial de la gendarmerie nationale à Ouled Addi Guebala pour parachever les investigations, les deux individus ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Magra qui a ordonné leur incarcération au niveau de l'établissement pénitentiaire de M'sila, a-t-on précisé.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation d'un employé de la Société Générale pour vol de plus de 2,4 milliards de centimes à Hussein Dey

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment un employé de la banque Société Générale à Hussein Dey, pour son implication présumée dans le vol de plus de 2,4 milliards de centimes, en monnaie nationale, appartenant au groupe financier, ont indiqué mardi les mêmes services.

«L'affaire a commencé par une plainte déposée par l'Administration de la banque Société Générale, agence de Hussein Dey, pour vol d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 2,4 milliards de centimes, contre un agent de sécurité et de prévention», indique un communiqué rendu public par la cellule de Communication et des relations publiques de la Sûreté de la wilaya d'Alger. . Le principal suspect «apparaissait sur les caméras de vidéosurveillance, en train d'accéder à un endroit sécurisé de la banque, avec un grand sac qu'il avait rempli de billets pendant que les lieux étaient vacants pour ensuite sortir par une porte arrière», selon la même source. Après l'arrestation du mis en cause qui s'était réfugié dans la wilaya de Tizi Ouzou, une perquisition a été menée dans son domicile, où le montant subtilisé a été retrouvé, a-t-on précisé.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention provisoire.

Arrestation de 6 individus impliqués dans le vol de véhicules et activant dans plusieurs wilayas du pays

Les forces de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Djelfa ont arrêté mardi six (6) individus impliqués dans le vol de véhicules et la falsification de documents et récupéré 6 véhicules, a indiqué un communiqué de la GN. Dans le cadre de la lutte contre les crimes de droit commun, les éléments de la brigade de la GN de Charef (w.Djelfa), la GN a arrêté 6 éléments d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules et la falsification de documents, précise la même source qui ajoute que ces individus, âgés entre 35 et 55 ans, sont originaires des wilayas de Djelfa, M'sila et Tamanrasset. L'opération, menée sur la base d'informations concernant une fausse carte grise d'un camion immatriculé à Djelfa et arrêté au niveau d'un point de contrôle, a permis de récupérer 06 véhicules dont trois ont été attribués à leurs propriétaires dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Selon la même source, les éléments de cette bande qui activait sur l'axe Relizane-Alger-Bejaïa-Batna-M'sila et Djelfa sont, pour la plupart, des repris de justice, ayant fait l'objet de diverses condamnations par la justice et de mandats d'arrêt. Ils seront déférés devant le Procureur de la République près le tribunal de Djelfa pour constitution d'association de malfaiteurs, vol, faux et usage de faux et recel d'objets volés, ajoute-t-on de même source.

BÉCHAR :

Plus de 75.000 élèves bénéficient des prestations des UDS

Plus de 75.350 élèves des trois paliers de l'enseignement bénéficient des prestations médicales et paramédicales des dix sept (17) unités de dépistage et de suivi (UDS) à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris hier de la direction locale de l'Education. Ces 17 UDS, dont treize fonctionnent en permanence et quatre en système partiel, et dont dix sont équipées en fauteuils dentaires, sont un moyen de prise en charge et de suivi de la santé physique et mental des élèves, a-t-on précisé. Des spécialistes et praticiens de la santé publique encadrent ces unités dans le cadre de la contribution du secteur de la santé au suivi des élèves scolarisés à travers les 21 communes que compte la wilaya, a-t-on signalé. En matière de transport scolaire, l'un des importants segments du secteur permettant aux élèves des zones éloignées de poursuivre leur cursus scolaire dans de bonnes conditions, ils sont 5.804 élèves à bénéficier de ce service public, dont 407 élèves de l'enseignement primaire, 2.373 du moyen et 3.024 du secondaire.

Quelque 102 minibus sont mis à leur disposition à travers la wilaya, dont 35 relevant du secteur de la solidarité nationale, 67 de celui de l'intérieur et des collectivités locales, et ce au titre des efforts de l'Etat pour le développement de l'enseignement à travers la région, a-t-on souligné à la direction de l'Education.

Une subvention de plus de 97 millions DA a été récemment allouée par la wilaya aux collectivités pour les besoins de location de ce type de véhicules de transport collectif ainsi que pour la maintenance et l'entretien de ceux des communes, a-t-on ajouté.

S'agissant de la restauration scolaire, les 160 cantines implantées dans les écoles primaires permettent à 41.200 élèves de ce cycle de l'éducation de bénéficier de repas durant toute l'année scolaire 2017-2018, a-t-on également fait savoir.

PROTECTION CIVILE

2441 interventions en 24h

Durant la période du 19 au 20 septembre 2017 à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 2441 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 06 accidents ayant causé 07 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 11 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile, Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Blida avec 03 personnes décédées et 03 autres blessées suite a une collision entre un camion et un véhicule léger survenue sur la RN ° 01 commune de Chiffa.

Par ailleurs, durant la même période les secours de la protection civile ont procédé a l'extinction de 04 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas : Alger 01 , Tamanrasset 01, El Oued 01 et Illizi 01 incendie , le plus important au niveau de la wilaya de Tamanrasset, un feu déclaré dans une habitation cité Ankouf commune de Tamanrasset ayant causé le décès de 02 enfants âgés respectivement 04 ans et 03 ans carbonisés , les corps des victimes ont été évacués vers l'hôpital local .

A noter, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya de Chlef pour l'évacuation vers l'hôpital d'El Sobha, d'une personne décédée ensevelie suite à un glissement de terrain au cours de travaux au lieudit Oued Atiya commune de Taougrit.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

7 morts en 24 heures

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 11 autres ont été blessées dans 6 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier les services de la Protection civile dans un communiqué.

La wilaya de Blida déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que 3 autres ont été blessées, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue dans commune de Chiffa. Par ailleurs, dans la wilaya de Chlef, et durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'évacuation vers une structure sanitaire d'une (1) personne décédée ensevelie, suite à un glissement de terrain au cours de travaux dans la commune de Taougrite .

Les mêmes service ont procédé à l'extinction de 4 incendies urbains, industriels et divers, à Alger, El Oued, Illizi et Tamanrasset où 2personnes ont péri, carbonisées par les flammes.

APS

IRMA:

Le bilan de l'ouragan en Floride grimpe à 58 morts

Le bilan du passage de l'ouragan Irma sur la Floride, aux Etats-Unis, est passé de 50 à 58 morts mardi, selon un nouveau décompte établi à partir des différentes données diffusées par les autorités locales.

«Nous avons 42 décès confirmés attribuables à l'ouragan Irma», a indiqué mardi Alberto Moscoso, porte-parole des services de secours de l'Etat. Ce chiffre ne comprend cependant pas les huit victimes recensées jusqu'à présent dans l'archipel des Keys, ni celles de la maison de retraite près de Miami où huit personnes âgées sont décédées en raison d'un manque d'électricité. Une tragédie qui fait encore l'objet d'une enquête criminelle.

Dans l'archipel de Keys, les services de secours poursuivent leur travail de porte-à-porte et les autorités locales n'ont pas encore établi de bilan officiel. Le comté de Monroe - auquel appartiennent les Keys - avait indiqué mercredi dernier sur Twitter avoir décompté huit décès liés au passage de l'ouragan.

Selon les chiffres fournis par le porte-parole des services de secours de Floride, dix personnes sont décédées d'une intoxication au monoxyde de carbone, un drame fréquent lors de l'utilisation de générateurs électriques d'intérieur, quatorze à la suite de traumatismes, résultant pour certains d'accident de la circulation, et sept de noyade.

Quelque 204.000 foyers restaient par ailleurs sans électricité mardi en Floride, où environ 15 millions de clients au total ont subi des pannes de courant liés à Irma. Par ailleurs, environ 2.800 personnes se trouvaient toujours mardi dans des abris, selon les autorités locales.

Irma a également tué au moins 40 personnes dans les Caraïbes, aux prises mardi avec un autre ouragan, Maria. Qualifié de «potentiellement catastrophique», ce dernier a déjà fait un mort et deux disparus sur l'île française de La Gu deloupe et ravagé La Dominique. Il se dirige désormais vers les Iles Vierges américaines et Porto Rico.

SÉISME DE MAGNITUDE 7,1 AU MEXIQUE :

Le bilan passe à 248 morts

Au moins 248 personnes ont péri dans le violent séisme qui a secoué mardi le centre du Mexique, a annoncé sur Twitter hier le responsable national de la protection civile, Luis Felipe de la Puente.

Parmi les victimes du séisme de magnitude 7,1 figurent au moins 21 enfants, morts dans l'effondrement de leur école dans la capitale. Un précédent bilan faisait état de 150 morts .

L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 13h14 locales (18h14 GMT), a été situé à la frontière de l'Etat de Puebla et Morelos (centre), à 51 km de profondeur, selon le centre géologique américain USGS.

Cette nouvelle secousse intervient quelques jours à peine après un tremblement de terre de 8,2 dans le sud du pays qui avait fait une centaine de morts début septembre.

Des vidéos postées sur les réseaux sociaux témoignaient de la violence des secousses, d'effondrements d'immeubles et même d'une forte explosion dans un bâtiment.

Le président mexicain Enrique Pea Nieto a écourté un déplacement en province pour rentrer à Mexico en avion. «J'ai ordonné l'évacuation des hôpitaux endommagés et le transfert des patients», a-t-il écrit sur Twitter.

Mardi matin, jour anniversaire du tremblement du 19 septembre 1985, les autorités avaient organisé un exercice de simulation destiné à la population.

Depuis cette tragédie, les réglementations pour la construction ont été durcies et un système d'alerte à l'aide de capteurs situés sur les côtes a été développé.

32 ans après celui de 1985

Edifices effondrés, scènes de panique : Au moins 248 personnes ont péri mardi lors d'un violent séisme de magnitude 7,1 qui a secoué le centre du Mexique, dont la capitale, 32 ans jour pour jour après celui de 1985 qui avait fait plus de 10.000 morts.

L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 13h14 locales (18h14 GMT), a été situé à la frontière de l'Etat de Puebla et Morelos (centre), à 51 km de profondeur, selon le centre géologique américain USGS.

Cette mégapole de 20 millions d'habitants a tremblé au milieu des cris, des pleurs et des crises de nerfs. Cette nouvelle secousse intervient quelques jours à peine après un tremblement de terre de 8,2 dans le sud du pays qui avait fait une centaine de morts début septembre.

Des vidéos postées sur les réseaux sociaux témoignaient de la violence des secousses, d'effondrements d'immeubles et même d'une forte explosion dans un bâtiment. Des images saisissantes publiées par des touristes naviguant à Xochimilco, zone lac stre du sud de Mexico, montraient de fortes vagues se former et secouer les embarcations sur ces canaux d'ordinaire calmes.

ÉTATS UNIS

Twitter a fermé près de 940.000 comptes pour apologie du terrorisme depuis 2015

Le réseau social Twitter a indiqué mardi avoir fermé depuis 2015 près de 940.000 comptes faisant «l'apologie du terrorisme», essentiellement via ses procédures internes plutôt qu'à la demande des autorités.

Twitter, comme d'autres (Facebook, YouTube...) est régulièrement accusé de servir de plateforme à des contenus choquants ou litigieux par les autorités de différents pays. Ces groupes communiquent fréquemment pour mettre en avant leur lutte contre ces contenus.

Précisément, Twitter affirme avoir suspendu 935.897 comptes entre début août 2015 et fin juin 2017 pour «apologie du terrorisme», selon les derniers chiffres publiés par le groupe américain basé à San Francisco (ouest).

Sur le seul premier semestre de cette année, Twitter a fermé 299.649 comptes pour ce motif. Selon Twitter, 95% de ces comptes ont été identifiés grâce à ses outils internes.

Seules 1% de ces suspensions ont été faites après une demande des autorités, affirme le groupe, qui relève aussi que les trois-quarts de ces comptes ont été fermés avant même d'avoir envoyé le moindre tweet.

Les comptes fermés pour «apologie du terrorisme» sont ceux «qui promeuvent activement ou incitent à la violence associée à des organisations reconnues internationalement comme terroristes» ou ceux qui «promeuvent» ces organisations, selon la définition de Twitter.

Les groupes internet s'appuient largement sur des algorithmes pour détecter les contenus problématiques.

APS

MÉTÉO

Haïti se prépare au passage de l'ouragan Maria et soulève la question de la responsabilité du changement climatique

Les autorités haïtiennes se préparent au passage de l'ouragan Maria, au large de la côte nord du pays, tout en soulevant la question de la responsabilité du changement climatique aux effets dévastateurs dans les Caraïbes. «Nous, les pays de la Caraïbe, nous ne sommes pas les grands émetteurs de gaz à effet de serre mais aujourd'hui c'est nous qui payons les pots cassés», a déploré mardi depuis New York le président haïtien, Jovenel Moïse. Il compte justement aborder la question du coût du changement climatique jeudi lors de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. «Je travaille en tant que prochain président de la Caricom (Communauté des Caraïbes, ndlr) pour qu'il y ait une importante commission de créée avec l'ensemble des pays de la Caraïbe afin que l'on défende nos droits en ce qui concerne le changement climatique», a-t-il déclaré.

Partiellement ravagé par l'ouragan Irma au début du mois, le bassin caribéen est à nouveau sous la menace directe de Maria, un cyclone de catégorie 5, le niveau maximal.En octobre 2016, la moitié sud d'Haïti avait été traversée par l'ouragan Matthew, de catégorie 4, causant la mort de plus de 500 personnes et entraînant des dégâts évalués à près de deux milliards de dollars américains.

Il y a dix jours, Haïti a été épargnée par les effets les plus dévastateurs d'Irma mais le pays, extrêmement vulnérable face aux catastrophes naturelles, a tout de même enregistré un décès et une disparition. Près de 5.000 maisons ont été inondées et 8.000 familles ont été déclarées sinistrées par les autorités. A nouveau éloigné de la trajectoire de l'ouragan Maria, Haïti n'en reste pas moins en alerte: les fortes pluies annoncées peuvent suffire à causer une catastrophe dans le pays. «Les sols sont déjà saturés c'est à dire qu'ils ne peuvent encore recevoir beaucoup d'eau: cela implique que l'on ait des risques d'inondations, et on sait que ce sont les inondations qui tuent beaucoup dans le pays», a rappelé mardi le Premier ministre Jack Guy Lafontant. «Il pourrait y avoir des glissements de terrain et une mer déchaînée surtout sur la côte nord. Nous avons décrété le niveau d'alerte de vigilance orange sur toute l'étendue du territoire national», a précisé le chef du gouvernement.

RD CONGO :

3 morts et plus de 100 disparus après de fortes pluies dans l'est du pays

Au moins trois personnes sont mortes et près de 100 sont portées disparues après les fortes pluies diluviennes qui se sont abattues mardi dans la région de Masisi au Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon le gouvernement provincial. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a tenu une réunion de crise dans la matinée de mercredi pour constituer une équipe de secours qui doit être envoyée sur place avec des kits médicaux. Pour l'heure, le chef du territoire de Masisi a dressé un bilan provisoire de trois morts et plus de 100 disparus, ainsi que 17 blessés. Par ailleurs, plus de 120 maisons ont été emportées par les coulées de boue.

Les recherches pour retrouver d'autres survivants sont en cours.

SELON L'OMS

Grave manque de nouveaux antibiotiques dans le monde

Face à la «menace» croissante des bactéries résistantes aux traitements, il y a un «grave manque de nouveaux antibiotiques en développement», selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) publié hier.

«La résistance aux antimicrobiens est une urgence sanitaire mondiale qui met sérieusement en péril les progrès de la médecine moderne», souligne le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS dans le communiqué de son organisation.

Il estime «urgent de multiplier les investissements dans la recherche et le développement pour les infections résistantes aux antibiotiques, y compris la tuberculose».

L'agence de santé des Nations unies a recensé 51 nouveaux produits antibactériens en développement clinique pour traiter les agents pathogènes prioritaires résistants aux antibiotiques, de même que pour la tuberculose et l'infection diarrhéique parfois mortelle due au Clostridium difficile.

Mais, parmi tous ces candidats médicaments, «huit seulement» sont des «traitements innovants» susceptibles de valoriser l'actuel arsenal de traitements antibiotiques, déplore l'OMS dans un communiqué.

L'OMS, qui tire régulièrement la sonnette d'alarme sur l'augmentation de la résistance aux antibiotiques, a publié en février la liste de douze familles de «superbactéries» contre lesquelles elle juge urgent de développer de nouveaux traitements, en plus de la tuberculose résistante déjà prioritaire.

Le rapport pointe un «grave manque d'options de traitement» pour la tuberculose résistante, qui tue quelque 250.000 personnes par an, ainsi que pour des bactéries, largement résistantes aux médicaments, dont des Acinetobacter et des entérobactéries (telles que Klebsiella et E. coli).

Ces dernières peuvent causer des infections graves et souvent mortelles et représentent une menace particulièrement sérieuse notamment dans les hôpitaux.

Il existe également «très peu» de formes orales d'antibiotiques en développement, pourtant «essentielles pour traiter les infections en dehors des hôpitaux ou dans des contextes à ressources limitées».

«La recherche sur la tuberculose est sous-financée», relève pour sa part le Dr Mario Raviglione, directeur du programme global OMS de lutte contre la tuberculose, alors que plus de 800 millions de dollars par an seraient nécessaires pour trouver de nouveaux médicaments.

La prévention et un usage approprié des antibiotiques (pour l'humain et l'animal) font également partie des moyens de lutte contre cette menace, rappelle l'OMS.

Les bactéries résistantes aux antibiotiques pourraient tuer jusqu'à 10 millions de personnes par an d'ici 2050, soit autant que le cancer, selon un groupe d'experts internationaux formé en 2014 au Royaume-Uni, et auteur de plusieurs rapports sur le sujet.

Selon ce groupe d'experts, présidé par l'économiste Jim O'Neill, le phénomène cause déjà 700.000 décès par an, dont 50.000 en Europe et aux Etats-Unis.

En France, on estime que la résistance antibiotique cause 12.500 décès par an, selon des chiffres «probablement sous-estimés», souligne un rapport remis lundi au ministère de la Santé.

SELON UNE ÉTUDE

La crise des opiacés a réduit l'espérance de vie aux Etats-Unis

La surmortalité liée à la consommation de drogue aux Etats-Unis, en particulier les médicaments opiacés et l'héroïne, a réduit l'espérance de vie des Américains de près de trois mois depuis 2000, selon une étude publiée mardi dans le *Journal of the American Medical Association* (JAMA).

Les opiacés seuls sont responsables du recul de 2,5 mois d'espérance de vie, précisent les chercheurs des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Les décès liés à des surdoses de stupéfiants ont plus que doublé depuis 2000 en passant de 17.415 à 52.404, contribuant à une diminution de 0,28 année de l'espérance de vie qui a reculé en 2015 pour la première fois depuis 1993.

Ces chercheurs estiment par ailleurs que le nombre de décès dû à des surdoses d'opiacés est probablement sous-estimé en raison de la manière dont les médecins remplissent les certificats de décès.

De 2000 à 2015, l'espérance de vie a globalement augmenté de 2,25 années aux Etats-Unis grâce à un recul de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires, au diabète et à d'autres pathologies.

L'augmentation des décès attribués à des blessures involontaires, à la maladie d'Alzheimer, au suicide, aux maladies chroniques du foie et à la septicémie a par ailleurs contribué à une perte d'espérance de vie de 0,33 année.

En 2015, l'espérance de vie à la naissance des Américains était de 78,8 ans, soit une baisse de 0,1 année, ou environ un mois, comparativement à 2014.

Les femmes continuent à vivre plus longtemps avec une espérance de vie de 81,2 ans contre 76,3 ans pour les hommes. Mais ces deux chiffres sont inférieurs à ceux de 2014.

L'espérance de vie à 65 ans n'a pas changé en 2015, les Américains de cet âge pouvant espérer vivre encore jusqu'à 84,4 ans pour les hommes et 85,6 ans pour les femmes.

SELON LE QUOTIDIEN *OKAZ*

L'Arabie Saoudite fait état de 528 cas de MERS depuis janvier

L'Arabie saoudite fait état de 528 cas de syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) déclarés depuis le début de l'année, portant le total provisoire à 1.622, dont 695 décès depuis 2012, a rapporté hier le quotidien *Okaz*.

Il précise que 49% des cas recensés cette année l'ont été en raison d'infections contractées dans des établissements de santé.

Le royaume est le premier à avoir signalé de tels cas et il a été le plus touché par le coronavirus du MERS, dont les symptômes peuvent être une pneumonie aiguë et une insuffisance rénale aiguë.

Même si le nombre de cas a nettement baissé ces dernières années, ils ont tendance à remonter comme d'autres types de grippe à la saison froide. coronavirus MERS est considéré comme un cousin, plus mortel mais moins contagieux, du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

Comme lui, il provoque une infection des poumons, et les personnes touchées souffrent de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires. A la différence du SRAS, il génère aussi une défaillance rénale.

SANTÉ SCOLAIRE :

Une quarantaine d'unités de dépistage et de suivi créées à El-Oued

Pas moins de 39 unités de dépistage et de suivi médical (UDS) ont été créées dans la wilaya d'El-Oued, dans le but d'une meilleure prise en charge médicale des élèves, a-t-on appris hier de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

L'opération s'insère dans le cadre du programme national arrêté par les ministères de l'éducation nationale (MEN) et de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (MSPRH) prévoyant des consultations médicales périodiques obligatoires des élèves, notamment ceux issus des familles nécessiteuses en zones reculées, a indiqué à l'APS le chef de service de la prévention à la DSP, Kamel Dif.

Devant profiter cette année scolaire à plus de 220.000 élèves des trois paliers, répartis à travers les 30 communes de la wilaya d'El-Oued, ces prestations médicales seront assurées par un effectif médical et paramédical composé de 140 praticiens, dont 38 généralistes et autant de chirurgiens-dentistes, 19 psychologues et 47 agents paramédicaux, en plus de la mobilisation de praticiens spécialistes pour assurer des consultations spécialisées, a précisé la même source.

Ce staff médical et paramédical sera affecté au niveau des UDS sur la base de critères étudiées axées notamment sur l'effectif des élèves au niveau des établissement et la disponibilité des structures médicales relevant des établissements hospitaliers publics dans la région et ce, dans le but de rapprocher les prestations de santé des élèves, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, des caravanes médicales sont également organisées, à chaque rentée scolaire, pour assurer des consultations médicales périodiques aux élèves.

LAGHOUAT :

Plus de 1.200 nécessiteux ont bénéficié de consultations ophtalmologiques gratuites à Aflou

Plus de 1.200 patients nécessiteux viennent de bénéficier gratuitement de consultations médicales spécialisées concernant la cataracte, au niveau de l'Etablissement public hospitalier Badjerra Abdelkader à Aflou (Laghouat), a-t-on appris lundi des organisateurs.

Encadrée par trois (3) praticiens spécialistes, cette action de solidarité a été organisée à l'initiative de l'association locale "El-Chifa" et l'association "Tadjem" de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa), en coordination avec la direction de la santé et de la population de la wilaya de Laghouat, a-t-on fait savoir.

Les diagnostics ont permis de déceler 300 cas de cataracte et les patients concernés vont bénéficier d'interventions chirurgicales, en utilisant la technique "phaco" (sans suture), signale-t-on.

Ce sont les quatrièmes interventions chirurgicales du genre à être organisées par l'association "Tadjemi" ans la wilaya de Laghouat depuis 2009. Fondée en 2006, l'association "Tadjemi" s'occupe de la prise en charge médicale des catégories vulnérables dans le cadre d'un programme de solidarité.

APS

Gastro : l'huile des pizzas aide à combattre le virus

Le carvacrol, une substance présente dans l'huile d'origan et de thym, est capable de briser la couche extérieure du virus de la gastro-entérite, selon des chercheurs américains. Associée à d'autres médicaments, la pizza pourrait donc se révéler un traitement efficace.

Les tortues Ninja, qui raffolent de pizza, avaient peut-être trouvé sans le savoir l'alimentation parfaite pour survivre à la gastro. L'huile d'origan et de thym, utilisées pour parfumer l'un des plats italiens les plus dégustés dans le monde, aideraient à rompre la couche extérieure du norovirus, une des causes les plus courantes de gastro-entérite avec le rotavirus.

Ces deux huiles contiennent un composé chimique, le carvacrol, qui inhibe la croissance de plusieurs souches de bactérie, dont celle responsable des grippes intestinales. Selon le docteur Kelly Bright, auteur d'une étude à ce sujet, publiée par la revue Journal of Applied Microbiology, "le carvacrol pourrait être utilisé comme un désinfectant alimentaire, voire pour les surfaces, particulièrement en association avec d'autres antibactériens. Il reste du travail pour évaluer son potentiel, mais le carvacrol attaque le virus de manière unique, ce qui rend la perspective intéressante."

Un produit pour les écoles et les hôpitaux

L'équipe de chercheurs de l'université d'Arizona, aux Etats-Unis, qui a mené l'étude, a observé les effets du carvacrol sur des souris. Comme d'autres scientifiques avant eux, ils ont remarqué que ce composé est efficace contre les bactéries de type E. coli, bacillus cereus et le bacille polycyanique, responsables des gastro-entérites. Mais ils se sont également penchés sur la façon dont le carvacrol s'attaque au revêtement du norovirus, le laissant vulnérable aux agents antimicrobiens.

Les chercheurs affirment que, associé à d'autres produits, il peut être utilisé pour lutter contre le virus sur les surfaces au même titre que dans l'estomac. N'étant pas corrosif comme les produits traditionnels, son utilisation convient parfaitement aux écoles et aux hôpitaux. Enfin, si vous décidez de suivre ce remède pour soigner votre gastro, n'oubliez pas de commander une pizza marinara (sans fromage), rappelle l'agence de presse italienne Adnkronos, sans oublier que «la pizza n'est pas suffisante pour tuer le norovirus», ajoutent les experts.

Régime : craquer le week-end, c'est permis !

S'accorder des écarts alimentaires pendant le week-end n'aurait pas d'effet négatif sur la perte de poids, selon des chercheurs américains. La différence se joue plutôt la semaine.

Fatiguée de vous priver pour suivre un régime toute la semaine, vous craquez le week-end ? Pas de soucis, selon des chercheurs de l'université de Cornell, aux Etats-Unis, les écarts alimentaires n'auraient pas d'impact sur la perte de poids, tant que vous mangez correctement pendant la semaine.

Dans une étude publiée par la revue Obesity Facts, les scientifiques ont observé, pour une durée allant de 15 à 330 jours, les variations de poids de 80 personnes âgées de 25 à 62 ans. Les volontaires ont été répartis en trois catégories, selon leurs changements de poids : ceux qui maigrissent (-3% de leur poids initial), ceux qui grossissent (+1%) et ceux maintiennent leur poids (entre -3% et 1%).

Un équilibre global

Les participants à l'étude se sont pesés tous les matins avant le petit déjeuner. Fait étonnant, leur poids avait tendance à être plus élevé le dimanche et le lundi et à diminuer pendant la semaine, jusqu'à atteindre le niveau le plus bas le vendredi. Les chercheurs en ont conclu que les régimes fonctionnent sur le long terme et reposent sur un équilibre alimentaire global, dont font partie des moments où on s'accorde des plaisirs plus caloriques. Ces variations de poids peuvent être considérées comme normales, s'accordent les experts. Pas de mauvaise conscience donc : craquer le week-end, tout en observant les cycles dans les changements de poids et en limitant les excès la semaine, serait la meilleure façon d'éviter l'effet yoyo.

Une aspirine par jour peut réduire le risque de cancer de l'ovaire

Les femmes pourraient se prémunir du cancer de l'ovaire en prenant quotidiennement une dose d'aspirine selon une étude américaine de grande ampleur.

Les femmes qui prennent une aspirine à faible dose quotidienne pourraient réduire leur risque de cancer de l'ovaire de 20% selon une enquête médicale de la National Institutes of Health.

Comme des recherches antérieures établissaient un lien entre les médicaments anti-inflammatoires et la diminution du risque de cancer de l'ovaire, le National Cancer Institute a analysé les données médicales de 12 grandes études sur le cancer de l'ovaire. Les données comprenaient les informations de 7776 femmes ayant eu un cancer de l'ovaire et 11 843 femmes qui n'en ont pas eues.

Les chercheurs ont constaté que les femmes qui ont pris une faible dose quotidienne (moins de 100 mg) d'aspirine diminuaient de 20% le risque de développer un cancer de l'ovaire par rapport à celles qui ont consommé de l'aspirine moins d'une fois par semaine.

«Même si ces résultats sont surprenants, l'aspirine reste un médicament qui se prescrit sous surveillance médicale car elle peut, chez certaines personnes, provoquer des saignements, notamment au niveau des muqueuses digestives» rappelle Britton Trabert, co-auteur de l'étude. «Des études médicales supplémentaires sont nécessaires pour explorer l'équilibre délicat des bénéfices-risques de cet agent de chimio prévention potentiel, ainsi que des études pour identifier le mécanisme par lequel l'aspirine peut réduire le risque de cancer de l'ovaire» conclut le chercheur.

Une ancienne étude publiée dans la revue médicale The Lancet montrait déjà qu'une prise minime mais régulière d'aspirine pouvait réduire le risque de cancer colorectal de 24%.

Rêves : la zone du cerveau capable de s'en souvenir a été identifiée

Les personnes qui se rappellent souvent de leurs rêves présentent une plus grande réactivité aux stimulations extérieures, donc plus de réveils durant la nuit et une meilleure mémorisation. Leur production de rêves pourrait également être supérieure à celle des «petits rêveurs».

Des chercheurs français ont fait un pas en avant dans le décryptage de notre façon de rêver, en particulier en ce qui différencie ceux qui se souviennent régulièrement de leurs rêves, les grands rêveurs, des petits rêveurs. L'équipe de Perrine Ruby, chargée de recherche à l'Institut national de la santé (Inserm), a analysé l'activité cérébrale de ces différents rêveurs. Dans une étude publiée par la revue Neuropsychopharmacology, les scientifiques expliquent avoir localisé la partie du cerveau la plus actives chez les personne qui se rappellent de leurs rêves : la jonction temporo-pariétale, «un carrefour du traitement de l'information dans le cerveau», explique l'Inserm.

L'activité de cette jonction induirait «une plus grande réactivité aux stimulations extérieures, faciliterait ainsi le réveil au cours du sommeil, ce qui favoriserait la mémorisation des rêves.» Lors d'une précédente étude en janvier 2013, la même équipe avait fait la différence entre grands rêveurs, qui comptabilisent deux fois plus de phases de réveil pendant la nuit, et petits rêveurs. Le cerveau des grands rêveurs serait plus réactif aux stimuli de l'environnement, ce qui explique une augmentation des éveils et permet une meilleure mémorisation des rêves.

Une plus grande quantité de rêves

Pour cette nouvelle étude, les volontaires ont été séparés en deux groupes. D'un côté, 21 grand rêveurs, se souvenant de leurs rêves en moyenne 5,2 fois par semaine et de l'autre, les petits rêveurs, se souvenant d'en moyenne deux rêves par mois. Les chercheurs ont mesuré leur activité cérébrale spontanée en Tomographie par Emission de Positons (TEP). «Ces résultats montrent que les grands et petits rêveurs se différencient en terme de mémorisation du rêve mais n'exclut pas qu'ils se différencient également en terme de production de rêve. En effet, il est possible que les grands rêveurs produisent une plus grande quantité de rêves», conclut l'équipe.

Reste à savoir si le fait de se rappeler de ses rêves, et donc de se réveiller souvent la nuit, est synonyme d'un mauvais sommeil ou pas.

In topsanté.fr

LES MORSURES DE CHAT peuvent avoir de graves conséquences

Les morsures de chats ne sont pas anodines et peuvent même parfois conduire à une hospitalisation selon une étude scientifique américaine.

Les morsures de chats à la main peuvent évoluer vers de graves infections. Le traitement de ces infections nécessite souvent une hospitalisation, une antibiothérapie par voie intraveineuse, et un traitement chirurgical d'après une étude du Dr Brian Carlsen publiée dans la revue spécialisée «Journal of Hand Surgery».

Le Dr Brian Carlsen et les chercheurs de la Mayo Clinic de Rochester (États-Unis) ont analysé les dossiers médicaux des 193 patients traités pour morsure de chat entre 2009 et 2011. La moitié d'entre eux ont consulté les urgences, le reste leur médecin généraliste.

Les morsures de chats sont dangereuses

Les complications étaient fréquentes chez ces patients. Les résultats de cette étude révèlent en effet que 30% des patients atteints de morsures de chat à la main ont été hospitalisés et que la durée moyenne de leur séjour en clinique était de 3,2 jours.

Parmi les patients hospitalisés, 67 % d'entre eux ont subi une antibiothérapie par voie intraveineuse, avec opération pour 8 d'entre eux pour réussir à nettoyer la plaie.

Les chercheurs ont aussi constaté plusieurs complications potentiellement dangereuses, à savoir 6 abcès, 14 lésions tendineuses, 2 lésions de nerfs et 14 réductions de mobilité de l'articulation.

Les chats ont des dents très pointues capables de toucher les articulations et les tendons et véhiculent donc profondément des germes nocifs pour la santé humaine contenus dans leur bouche. La salive de 70 à 90 % des chats contient le germe Pasteurella multocida qui provoque chez les humains des infections et des séquelles osseuses, articulaires et tendineuses. Ce germe a d'ailleurs été retrouvé sur 19 des 50 mises en cultures bactériologiques effectuées dans l'étude américaine.

Attention aussi aux griffes des chats

Les chats sont aussi porteurs sains d'une bactérie et transmettent «la maladie des griffes du chat» d'un simple petit coup de griffe. Elle se manifeste par des ganglions et se soigne par un traitement

Antibiotique adapté et une seule contamination suffit pour être immunisé.

En cas de griffures ou de morsure, il est recommandé de nettoyer et désinfecter la plaie. Si la plaie est profonde ou sur une zone sensible, il est préférable de consulter un professionnel.

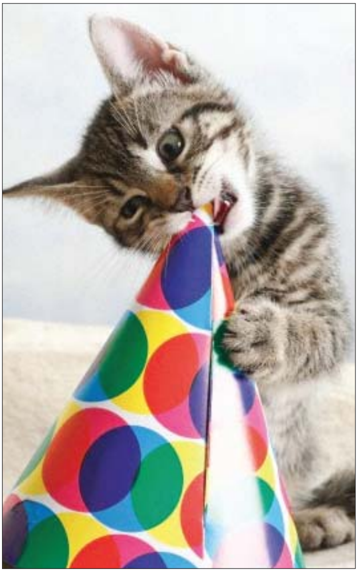

La décomposition des déchets plastiques affecte la santé humaine

La dégradation du plastique dans la mer serait mauvaise pour la santé humaine selon une nouvelle étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). «Quand le plastique se dégrade naturellement, il produit des nanoparticules de polystyrène. Les chercheurs de l'Inserm au vue de la production croissante de plastique dans le monde ont analysé ces particules et découvert qu'elles modifiaient les propriétés des membranes cellulaires et donc l'activité de certaines protéines.

Un modèle informatique

Pour comprendre les effets de ces particules, les chercheurs ont créé un modèle informatique de membrane cellulaire. «Ce modèle est certes incomplet par rapport à une vraie membrane, constituée de centaines de molécules différentes. Mais il simule néanmoins correctement les propriétés basiques d'une membrane cellulaire, avec un aspect en peau de léopard, fait de zones jaunes souples et de zones noires plus rigides», décrit Luca Monticelli, co-auteur de ces travaux.

Ils ont ensuite observé les effets de la présence des particules de plastiques. «Les nanoparticules de plastique sont très hydrophobes et présentent donc une forte affinité pour les lipides : une fois dans la membrane, elles s'y sentent bien et elles y restent», explique le chercheur. Ils ont constaté « une diminution de la vitesse de déplacement des protéines dans la membrane, un assouplissement de la structure globale et une stabilisation de domaines spécifiques appelés rafts. Des effets connus pour certaines pathologies : des infections virales comme la grippe ou le sida, la maladie d'Alzheimer ou encore les maladies à prions comme Creutzfeldt-Jacob.» Les nanoparticules de polystyrène seraient capables de modifier les propriétés des membranes et d'affecter l'activité des protéines membranaires ainsi que leur fonction. Or, l'homme est très souvent en contact avec ces substances.

La mer : une réserve de plastique

En effet, 280 millions de tonnes de plastique sont produits dans le monde et représentent malheureusement une part considérable des déchets dont une partie non négligeable se retrouve en mer. Or, après des dizaines d'années de décomposition, ce plastique se transforme en nanoparticules de polystyrène, dont les effets sur la santé sont encore inconnus.

Pour les auteurs de cette enquête, «les conclusions de cette étude devraient interpeller la communauté scientifique et la mobiliser pour étudier les conséquences sur la santé humaine de cette pollution et dégradation de plastique dans la mer.»

KENYA:

La Cour suprême blâme la Commission électorale pour l'élection invalidée

La Cour suprême du Kenya a blâmé hier la Commission électorale pour sa gestion de l'élection présidentielle invalidée du 8 août, lui reprochant d'avoir proclamé les résultats sur la base de documents parfois «douteux» et de ne pas avoir permis l'accès à ses serveurs informatiques.

Les juges de la Cour suprême détaillaient mercredi les raisons pour lesquelles ils avaient décidé le 1er septembre d'invalider la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta et ordonné la tenue d'une nouvelle élection.

La vice-présidente de la Cour suprême, Philomena Mwilu, a décrit des «révélations perturbantes, voire saisissantes» sur la manière dont la Commission électorale (IEBC) a mené les élections.

La Cour a également reproché à l'IEBC d'avoir ignoré l'ordre de la Cour réclamant l'accès à ses serveurs pour vérifier des accusations de piratage - affectant la transmission des résultats - formulées dans la plainte de l'opposition.

«Notre ordonnance était une opportunité en or pour l'IEBC de présenter devant la Cour des preuves pour discréditer les affirmations du plaignant», l'opposant Raila Odinga, a déclaré la juge Mwilu.

«Si l'IEBC n'avait rien à cacher, elle aurait volontiers fourni l'accès à ses serveurs informatiques et à l'historique de ses opérations», a-t-elle ajouté. «Mais qu'a fait l'IEBC?. Elle a outrageusement désobéi à la Cour vis-à-vis de cette question cruciale».

La Cour n'a d'autre choix que de conclure que «le système informatique a été infiltré et compromis, et que les informations s'y trouvant ont été modifiées, ou que des responsables de l'IEBC eux-mêmes ont modifié ces informations, ou que l'IEBC a gâché le système de transmission (des résultats) et n'a pas été en mesure de vérifier les informations».

Le 1er septembre, lisant un bref résumé du jugement, le président de la Cour suprême David Maraga avait fait état d'«irrégularités» dans la transmission des résultats.

Hier, la Cour a reproché au président de l'IEBC, Wafula Chebukati, d'avoir proclamé la victoire de M. Kenyatta avec 54,27% des voix sur la foi de procès-verbaux émanant des circonscriptions électorales «dont l'authenticité était pour certains douteuse», sans avoir vérifié l'ensemble des procès-verbaux des bureaux de vote.

La Commission électorale a fixé au 17 octobre la date de la nouvelle présidentielle, mais de nombreux doutes existent sur sa capacité à organiser ce scrutin dans un délai aussi court, notamment au vu de nombreux désaccords entre les différents acteurs sur la marche à suivre.

MALI :

Macron souligne à l'ONU la nécessité de mettre en œuvre l'Accord d'Alger

Le président français, Emmanuel Macron, a indiqué mardi à New York qu'il était nécessaire «d'apporter une réponse politique» à la crise malienne soulignant la nécessité de mettre en œuvre l'accord de paix issu du processus d'Alger.

«Assurément, la réponse militaire ne pourra jamais être la seule réponse.

Je veux insister ici sur la nécessite d'une réponse politique - et je pense bien sur à la mise en œuvre de l'accord d'Alger - et de développement «, a déclaré le président français à la tribune de l'ONU.

Macron qui s'exprimait lors de son premier discours à l'ONU, dans lequel il a offert sa vision du multilatéralisme, a soutenu que face au terrorisme et aux migrations il fallait également relever le défi de développement.

«Sans développement, la sécurité est une vue de l'esprit «, a-t-il indiqué.

Pour le Sahel, le chef d'Etat français a réitéré son appel à « renforcer les capacités nationales pour que les Etats eux même prennent en charge leur sécurité» en appelant la communauté internationale à «une mobilisation collective» pour soutenir la force du G5 Sahel.

La force militaire des cinq pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad et la Mauritanie) peine toujours à trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement, alors qu'elle doit être opérationnelle d'ici à la fin octobre.

Le projet se heurte au scepticisme du Conseil de sécurité notamment des Etats-Unis qui considèrent que le mandat demandé par la France pour cette force était « trop vaste et manquant de précisions «.

Washington estime qu'il n'y a pas de raison impérieuse d'accorder l'autorisation du Conseil de sécurité au G5 Sahel conformément au chapitre 7 de la charte des Nations unies qui autorise le recours à la force sous le mandat de l'ONU.

La mobilisation des fonds pour cette force militaire s'avère de plus en plus difficile d'autant plus que le président Donald Trump compte réduire la contribution des Etats-Unis au budget de maintien de la paix de l'ONU d'un milliard de dollars. Lundi, le président français a tenté de relancer ce projet à New York lors d'une réunion de haut niveau à laquelle ont pris part les chefs d'Etat du G5 Sahel, le président en exercice de l'Union africaine, Alpha Condé, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini et un représentant de l'administration américaine.

Mais la France n'a pas réussi à convaincre la communauté internationale de cette initiative difficile à concrétiser sur le terrain, selon les Etats-Unis

GUINÉE :

Conakry abrite une réunion sous-régionale sur la sécurité alimentaire en Afrique

La capitale guinéenne Conakry abrite depuis mardi, une réunion sous-régionale de 72 heures axée sur la sécurité alimentaire et les perspectives agricoles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Les participants à la réunion sont venus de 17 pays africains, dont les pays du Sahel, confrontés à un problème de sécurité alimentaire et au changement climatique dû aux phénomènes environnementaux et à l'effet de l'homme sur la nature.

Ces pays comptent ainsi développer une synergie d'action dans le domaine agropastoral pour faire face à la menace de l'insécurité alimentaire et à la famine qui quête les Etat fragiles.

Pour Adoum Djimé, secrétaire permanent du Comité inter-état de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), il s'agit d'avoir un dispositif important de collecte et d'analyse des données et d'alerte nécessaire pour avertir les partenaires et les populations sur les mécanismes agricoles en fonction des périodes données.

Toute chose qui permettra également d'éviter des catastrophes en indiquant à la population les endroits à ne pas habiter surtout lors de la grande saison des pluies qui arrivent dans certains pays ouest-africains.

Les résultats des travaux de la réunion technique agropastorale de Conakry seront formulés pour aider les gouvernements à comprendre mieux les perspectives agricoles et les mesures à entreprendre afin de mettre hors de danger la vie des citoyens africains.

Pour sa part, le ministre guinéen de l'Elevage et de la Production animale Mohamed Tall a estimé que c'est une réunion importante qui permettra aux États membres de corriger les insuffisances constatées dans la mise en oeuvre des politiques agricoles.

Crée en 1972, le CILSS a été l'organisation sous-régionale la plus représentative qui s'occupe des questions liées à l'agriculture, à l'élevage et aux autres secteurs du monde rural.

La Guinée a rejoint l'organisation en 2011.

CENTRAFRIQUE

Le président centrafricain demande un renforcement substantiel de Casques bleus

Le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a demandé mardi un renforcement substantiel de la Minusca, la force de maintien de la paix de l'ONU, pour assurer la sécurité dans son pays et appelé la communauté internationale à «ne pas oublier» la Centrafrique.

«La seule force capable d'assurer la sécurité, ce sont les Nations unies», a déclaré M. Touadéra lors d'une conférence de presse en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. «Il faut renforcer les capacités de la Minusca en termes d'hommes et de matériels», a-t-il plaidé, estimant les besoins à «quatre contingents» supplémentaires, soit plusieurs milliers de militaires.

Forte de quelque 12.000 hommes, la mission onusienne, déployée depuis 2014 dans ce pays d'Afrique centrale, doit voir renouveler son mandat en novembre par le Conseil de sécurité de l'ONU.

La Centrafrique avait basculé dans le chaos en 2013 avec le renversement de l'ancien président François Bozizé par une rébellion à majorité musulmane, la Séléka. Ce coup de force avait entraîné une contre-offensive des anti-Balakas, une milice majoritairement chrétienne, et conduit à des massacres ayant entraîné l'intervention militaire de la France, puis le déploiement de la Minusca.

Mais le pays de 4,5 millions d'habitants reste majoritairement sous la coupe de groupes armés (une quinzaine au total) et le gouvernement de M. Touadera, élu en février 2016, peine à établir son autorité au-delà de la capitale, Bangui. Les violences se multiplient dans plusieurs zones du territoire, où, selon une source diplomatique française, les groupes armés sont dans une «logique de prédation» des ressources naturelles du pays (diamants, or, bétail...).

Un haut responsable onusien a pour sa part récemment mis en garde contre des signes avant-coureurs de «génocide» en Centrafrique, et le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) a estimé mi-septembre que le nombre de réfugiés et de déplacés fuyant les violences avait atteint son plus haut niveau, 1,1 million de personnes.

«Dès ma prise de fonction il y a eu l'annonce du retrait de Sangaris (l'opération française, forte de 2.000 hommes), puis le retrait des forces américaines et ougandaises dans l'est qui luttaient contre la LRA (une rébellion ougandaise), soit près de 2.000 hommes, et tout récemment le retrait dans l'ouest du contingent congolais de la Minusca», a énuméré M. Touadéra. «Tout cela a créé des appels d'air, un vide que la Minusca doit couvrir», a-t-il insisté.

Une réunion ministérielle consacrée à la situation en Centrafrique se tenait mardi après-midi en marge de l'Assemblée générale.

«C'est une réunion très importante. La Centrafrique vit un moment critique de son histoire. On a besoin du soutien de nos amis», a encore déclaré M. Touadéra, qui s'exprimait avant le début de la réunion. «Il y a des risques qu'on nous oublie», s'est-il inquiété, en appelant la communauté internationale à se «remobiliser».

APS

QATAR-GOLFE

Le Qatar appelle à une résolution pacifique de la crise diplomatique dans le Golfe

L'émir du Qatar, Tamim ben Hamad al-Thani, a appelé à l'organisation d'une réunion internationale consacrée au dénouement, par des moyens pacifiques, de la crise diplomatique opposant l'émirat à plusieurs de ses voisins arabes, a rapporté hier l'agence de presse qatarie QNA.

Le 5 juin dernier, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte ont rompu tous leurs liens avec le Qatar en l'accusant de financer des groupes radicaux et de se rapprocher de l'Iran.Des accusations rejetées par Doha.

Une médiation du Koweït, les efforts de plusieurs capitales européennes et du président américain Donald Trump n'ont jusqu'ici pas réussi. «Le blocus a été imposé de façon brutale et sans avertissement, poussant les Qataris à le considérer comme une forme de trahison», a déclaré l'émir dans un discours prononcé à l'ouverture de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies.Il a également renouvelé son appel à l'ouverture d'un dialogue, basé sur le respect réciproque de la souveraineté nationale, en vue de mettre un terme au conflit.

«Le Qatar combat le terrorisme et l'ensemble de la communauté internationale peut en être témoin», a lancé l'émir, ajoutant que son pays «continue toujours le combat et continuera de le faire».

ATTENTAT DE PARSONS GREEN :

Arrestation de deux autres suspects

Deux suspects ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'attentat la station de Parsons Green du métro de Londres qui a fait 30 blessés vendredi dernier, a annoncé hier Scotland Yard.

Deux personnes ont été arrêtées dans le sud du Pays de Galles, un homme de 48 ans et un autre de 30 ans, ce qui porte le nombre total des suspects détenus de l'enquête, à cinq.

La police a précisé qu'une perquisition est toujours en cours dans une autre adresse à Newport.

Un homme de 25 ans a été arrêté mardi soir dans la même région. Deux autres âgés de 18 et 21 ans ont été arrêtés samedi respectivement, au port de Dover et à Hounslow, à l'ouest de Londres.

Le chef du commandement de la cellule chargée de la lutte contre le terrorisme de la police métropolitaine, Dean Haydon, a déclaré que ces arrestations font avancer l'enquête sur l'attentat, et permettront de déterminer «les faits qui pourraient être derrière l'attaque».

La police indique également que d'autres recherches se poursuivent à deux adresses à Surrey et devraient durer quelques jours.

Les médias britanniques rapportent que le premier suspect arrêté est un réfugié venu d'Irak, qui a vécu dans une maison d'accueil.

L'homme de 21 ans, également arrêté samedi, est un ancien enfant adopté, dénommé Yahyah Farroukh, originaire de Syrie, selon les médias.

Trente personnes ont été blessées lorsque un engin, qui aurait mal fonctionné, a explosé dans le métro de Londres à l'heure de pointe vendredi matin.

Ce dernier attentat porte à 5 le nombre d'actes terroristes perpètres au Royaume-Uni depuis mars 2017. Au total, 36 personnes ont été tuées dans ces attaques.

Il s'agit de l'attentat de Westminster du 22 mars, de Manchester du 22 mai, de London Bridge du 3 juin et de l'attaque de la Mosquée du Finsbury park du 19 juin.

19 attentats ont été déjoués au Royaume-Uni les trois dernières années, dont 6 depuis mars dernier, selon la police britannique.

Le niveau d'alerte terroriste au Royaume-Uni est fixé à «grave», ce qui signifie qu'un attentat est «très probable».

BREXIT:

Theresa May va proposer de payer au moins 20 mds EUR à l'UE (FT)

La Première ministre britannique Theresa May va proposer de verser au moins 20 milliards d'euros pour solder le divorce entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, selon des sources proches du dossier au *Financial Times*.

Olly Robbins, conseiller de Theresa May pour l'UE, a informé de cette offre ses homologues dans les diverses capitales européennes, selon le quotidien financier dans sa dernière édition numérique de mardi, citant des sources proches du dossier s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

Cette annonce sera formellement faite par Mme May vendredi à Florence, en Italie, dans le cadre du discours de la chef du gouvernement britannique sur l'UE, a précisé le FT.

Le Royaume-Uni n'avait pas donné le moindre chiffre jusque là quant à la somme qu'il entendait verser pour solde de tout compte avec l'UE après son départ, prévu le 29 mars 2019. Si Bruxelles n'a pas non plus donné de chiffre précis de son côté, plusieurs hauts représentants de l'UE ont affirmé que la facture à régler par les Britanniques serait plutôt comprise entre 60 et 100 milliards d'euros.

La contribution nette de Londres au budget de l'UE en 2015, dernier chiffre disponible, s'était montée à 10,75 milliards d'euros, selon des documents de la Commission européenne et du Parlement européen.

Le montant de 20 milliards d'euros ne serait donc que la somme due par les Britanniques pour solder leur engagement envers le budget de l'UE, budget voté pour sept ans et qui court jusqu'en 2020.

«Mais ce versement n'effacerait pas l'ardoise» britannique totale concernant leurs divers engagements financiers auprès de l'UE, selon un diplomate de haut rang auprès de l'UE cité par le FT.

Les conseillers de Theresa May n'ont pas commenté ces affirmations du FT. Jusque là la position du gouvernement britannique était d'attendre que l'UE avance son propre chiffre, avant d'y répondre.

RUSSIE/ÉTATS-UNIS

La Russie prête à prendre des mesures spéciales si les Etats-Unis se retirent du Traité FNI

La Russie pourrait prendre toutes les mesures appropriées si les Etats-Unis venaient à se retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), a averti mardi un responsable parlementaire russe.

Celles-ci devront être prises au nom de la sécurité de la Russie, y compris le recours à certains systèmes de défense aérienne, a indiqué à l'agence RIA Novosti, Frants Klintsevitch, 1er vice-président de la commission de la Défense et de la Sécurité du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement).

Si Washington dénonce ce traité, «la Russie va certainement prendre des mesures spécifiques comme la création d'armes telles que des missiles à portée courte et à portée intermédiaire d'une portée allant jusqu'à 1.500km», a-t-il dit.

Cet avertissement a été lancé après que le Sénat américain a autorisé lundi le ministère de la Défense à commencer à développer un nouveau missile de croisière d'une portée allant de 500 à 5.500km.

Le traité FNI a été signé en 1987 par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son homologue américain Ronald Reagan. Il bannit le développement, le déploiement et les essais de tout missile lancé depuis le sol ou missile de croisière ayant une portée oscillant entre 500 et 5.500km.

Moscou et Washington ont régulièrement échangé des accusations de non respect de ce traité.

AFGHANISTAN

Kaboul arme des civils pour protéger des mosquées

Les autorités afghanes ont recruté des civils à qui elles fournissent des armes pour protéger les mosquées, après une série d'attentats du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Le ministre de l'Intérieur Wais Barmack a indiqué que des forces de sécurité supplémentaires seraient déployées autour des sites potentiellement menacés.

Il a également annoncé la distribution d'armes «à des centaines de personnes», à l'issue d'une réunion entre des responsables de haut-niveau.

«Davantage de forces seront stationnées sur les sites religieux avant le début de Muharram. L'entraînement de centaines de personnes recrutées par le ministère de l'Intérieur à cette fin est pratiquement achevé», indique-t-il dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, qui s'est tenue lundi.

«Des mesures ont été prises pour assurer la distribution d'armes et autres équipements nécessaires aux nouvelles recrues, ainsi qu'une rétribution» a-t-il ajouté.

«Après de récents incidents malheureux, la population ne devrait pas compter sur les seules forces de sécurité pour sa protection» estime également le second vice-président, Sarward Danish.

«Les gens, en particulier les jeunes, doivent s'organiser pour protéger les mosquées de leur quartier pendant la période de Muharram», ajoute-t-il.

«La distribution d'armes sur les sites religieux aux personnes récemment recrutées, ainsi que des équipements de télécommunication, va commencer sous peu» confirme le vice-ministre de l'Intérieur, le général Murad Ali Murad, sans autre précision.

APS

TECHNOLOGIE

Des nouvelles start-up parrainées par le Centre de développement des technologues avancées

Des étudiants de divers instituts ainsi que des autodidactes ont participé lundi à la troisième édition de Start-up challenge Hard innovation qui s'est ouverte lundi à Alger par la présentation de 15 projets de start-up dont certains seront parrainées par le Centre de développement des technologues avancées (CTDA) d'Alger, a indiqué Noureddine Ouaddah, le directeur adjoint du CDTA.

Les participants ont pris au challenge organisé sous forme de concours afin que les initiateurs des idées retenues par un jury soient hébergés au CDTA pour lancer les projets, a précisé M. Ouaddah, en marge de l'évènement.

Les projets ont porté sur deux thématiques ayant trait à la Smart-city (ville intelligente) et les TICS au service de la santé a-t-il précisé ajoutant que la wilaya d'Alger va dégager un budget pour aider les deux lauréats du concours dans chaque thématique. Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué à l'ouverture de la rencontre, que le projet Alger ville intelligente a besoin de l'apport d'universitaires porteurs de projets dans les nouvelles technologies.

Il a affirmé que la wilaya est prête à accompagner les start-up et à soutenir les incubateurs. «On est prêt à coopérer avec le CDTA pour travailler ensemble sur l'incubateur et la wilaya est prête à accorder son aide aux jeunes désireux de créer des start-up» , a souligné le wali. Le wali a annoncé que la deuxième édition de la conférence des start-up est en préparation, et ce, après la première édition qui a eu lieu en avril dernier ayant réuni les jeunes créateurs d'entreprises. Par le biais de son incubateur, le CDTA aspire à valoriser les produits de la recherche dans le domaine des technologies avancées et à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat, a souligné ses responsable. Une convention a été signée par le CDTA et l'entreprise BIGmamaTechnology, spécialisée dans le Big Data pour accompagner les entreprises dans leur développement. Son directeur général, Hadj Khelil, a plaidé en faveur de la création d'un environnement et d'un écosystème favorables à la promotion des investissements dans les start-up.L'incubateur du Centre abrite déjà trois jeunes entreprises. La troisième édition de Start-up challenge Hard innovation prendra fin mercredi prochain.

L'Arabie Saoudite autorise les appels via messageries internet

L'Arabie saoudite autorise depuis hier l'accès aux applications d'appel par internet, a annoncé le gouvernement.

Les appels audio et vidéo par internet via des messageries seront "largement accessibles aux utilisateurs", assure le gouvernement dans un communiqué, une mesure destinée à améliorer la confiance des entrepreneurs dans le contexte de la transition saoudienne vers une ère post-pétrole.

"L'accès au VoIP (Voice over Internet Protocol) réduira les coûts opérationnels et stimulera l'entrepreneuriat numérique", souligne le communiqué, citant une directive du ministère des Communications et de la Technologie.

"La transformation numérique est l'un des points de départ clés de l'économie saoudienne, elle encouragera la croissance des entreprises opérant via l'internet, en particulier dans les secteurs des médias et du divertissement".

En Arabie saoudite, des millions de personnes utilisent les réseaux sociaux qui constituent un petit espace de liberté dans ce royaume.

FRANCE

Plus de 90 % des journalistes français utilisent les réseaux sociaux dans le cadre de leur travail

Plus de 90 % des journalistes ont utilisé, au premier semestre de 2017, les réseaux sociaux dans le cadre de leur travail, indique une étude réalisée sur 357 journalistes français.

Menée par Cision et l'Université anglaise Canterbury Christ Church, l'étude, publié mercredi par des médias français, a précisé que 94 % des journalistes ont utilisé les réseaux sociaux dans le cadre de leur travail contre 91 % en 2015 et 2016 et 85 % en 2012.

Elle a révélé que 70 % de ces journalistes utilisent les Social Networks jusqu'à deux heures par jour et 10 % entre 4 et 8 heures, dont une très large majorité (79 %) y sont présents pour publier ou promouvoir leur propre contenu mais aussi pour surveiller les autres médias.

Dans le classement des réseaux sociaux, Facebook est en tête (72 %) devant Twitter (69 %) et LinkedIN (52 %), a indiqué l'étude qui a relevé une rupture générationnelle dans les comportements des utilisateurs.

Ce sont 92 % des journalistes entre 18 et 27 ans qui utilisent Facebook contre 69 % des 46-64 ans, ou encore 62 % des 18-27 ans sur Instagram et autre Pinterest contre 24% des journalistes 46-64 ans, selon l'enquête qui révèle que 85 % des journalistes entre 18 et 7 ans considèrent qu'ils ne pourraient plus se passer des réseaux sociaux (contre 51 % des 46-64 ans).61 % des utilisateurs âgés entre 46 et 64 ans pensent que les réseaux sociaux dégradent les valeurs du journalisme (contre 31% des 18-27 ans).

Par ailleurs, l'étude fait ressortir six profils-types de journalistes français sur les réseaux sociaux : les sceptiques (13%), les observateurs (35%), les chasseurs (20%), les messengers (10 %), les promoteurs (17 %) et les architectes (5%).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL-ABBÈS
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
RUE MENAD BOULANOUAR , SIDI BEL-ABBÈS
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 097422019068321

Appel d'offres restreint N° 03/17

Le wali de la wilaya de Sidi Bel-Abbès représenté par la directrice de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, lance un avis pour appel d'offres pour :

«L'équipement de : 01 lycée 800/200 R A Boukhanefis en matériel de cuisine d'une demi -cuisine»

Les entreprises, intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbès (service : programmation et suivi).

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1/ Offre technique :

1. Déclaration à souscrire, renseignée et visée, selon modèle ci-joint
2. Déclaration de probité, renseignée et visée, selon modèle ci-joint
3. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées des personnalités morales de droit algérien
4. Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale
5. Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
6. Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et annexé de ses spécifications techniques
7. Délais et planning d'exécution des prestations
8. Copie légalisée du registre du commerce
9. Copie légalisée des bilans financiers des trois (03) dernières années visées par les services fiscaux
10. Liste des moyens de transport à mettre dans le cadre de cette présente opération avec pièces justificatives (photocopies légalisées des cartes grises et des assurances valides au nom des fournisseurs ou photocopies légalisées des contrats de location notariés)
11. Attestations de bonne exécution originales ou copies légalisées des 03 dernières années
12. Copie du statut particulier de l'entreprise
13. Références bancaires
14. Certificats de conformité de matériel de chauffage délivré par le fabricant ou l'importateur
15. Copies légalisées des attestations fiscales et organismes de sécurité (CNAS, CASNOS, extrait de rôle apuré ou échéancier datant de moins de 03 mois)
16. Date et lieu de signature du cahier des charges
17. Attestation d'activité

2- Offre financière

1. La soumission renseignée et visée selon le modèle joint
2. Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire
3. Le devis quantitatif et estimatif dûment signé par le soumissionnaire
4. Le planning de livraison

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes ne comportant que les mentions suivantes :

Enveloppe N°01 : «Offre technique»
Enveloppe N°02 : «Offre financière»

Les deux offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

«A ne pas ouvrir»
« L'équipement de : 01 lycée 800/200 R A Boukhanefis en matériel de cuisine d'une demi-cuisine»

Les offres seront déposées à la direction de l'éducation de Sidi Bel-Abbès (service : programmation et suivi).

La date limite de dépôt des offres est fixée à **12 heures** au **quinzième (15ème) jour** à partir de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans **deux (02)** quotidiens nationaux (arabe et français). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours, à compter de la date de la clôture du présent avis.

L'ouverture des plis est prévue à **14 heures** le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au siège de la direction de l'éducation.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

DK NEWS

Anep : 31005973 du 21/09/2017

ALGÉRIE-JORDANIE

« Hafl Itizal » rafle deux prix au Festival international du théâtre en Jordanie

La pièce de théâtre "Haf Itizal" présentée par l'association culturelle " Skamla" de Bou Ismaïl (Tipaza), à la 10e édition du Festival international du théâtre en Jordanie a raflé deux prix à la clôture de cet événement qui a vu la participation de 9 pays arabes.

La pièce théâtrale algérienne a décroché le prix de la meilleure scénographie attribué au réalisateur Khaled Belhadj, ainsi que le prix de la meilleure actrice dans un second rôle remis à la jeune comédienne Chiraz Ben Razika.

A cette occasion, Chiraz a exprimé son immense joie pour cette première distinction internationale, affirmant que ce prix "est pour elle une motivation pour travailler davantage et exceller dans cet art qui reste sa passion".

Le président de l'association "Skamla", Kasdi Mehdi, a fait part de sa grande fierté quant à cette distinction, ajoutant que le succès de 'Hafl Itizal', dans sa toute première sortie internationale, "est celui de la jeunesse algérienne éprise de cet art, créative et qui tend, en dépit des difficultés matérielles et financières, à porter haut et fort la voix de l'Algérie à travers la scène théâtrale".

Il a appelé les responsables chargés du secteur de la culture, du théâtre et des arts à se fier aux potentialités de cette jeunesse et à lui apporter le soutien nécessaire. Ont pris part à cette 10e édition du festival international, le pays organisateur (Jordanie), l'Algérie, la Tunisie, la Libye, les Emirats Arabes Unis, le Soudan, l'Egypte, l'Arabie Saoudite et le Bahreïn.

CHLEF :

Exposition de près 230 titres parascolaires à la bibliothèque centrale

Une exposition de près de 230 titres parascolaires a été organisée mardi à la bibliothèque centrale de lecture publique «Mohamed Mahdi» de Chlef, dans le cadre des portes ouvertes tenues à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018.

Selon le directeur de la bibliothèque, Mohamed Guemoumia, cette manifestation, qui coïncide avec la rentrée scolaire en vue d'attirer le plus large public possible, vise à la promotion de la lecture publique, grâce notamment à l'adaptation des ouvrages proposés au thème du jour (la rentrée scolaire).

Lancée sous le slogan : «Avec la lecture construisons des générations», cette manifestation de trois (3) jours a également pour objectif de rapprocher le livre du citoyen, parallèlement au soutien du mouvement littéraire local, par l'exposition de 21 titres écrits par des auteurs locaux, a ajouté le responsable.

La bibliothèque centrale de lecture publique «Mohamed Mahdi» de Chlef compte plus de 22.000 abonnés, a-t-il ajouté, estimant néanmoins que ce chiffre est insuffisant comparativement à la population de la wilaya (plus d'un million d'âmes).

En marge de ce salon livresque loué par le public visiteur, la direction de la bibliothèque a tenu une exposition du bilan des activités culturelles au nombre de plus de 70, de cet établissement durant la saison écoulée.

M. Guemoumia a signalé la programmation, au titre des activités de cette nouvelle saison, de rendez vous pour la promotion d'hommes de lettres locaux, dont Yacine Khadraoui.

La bibliothèque «Mohamed Mahdi» dispose actuellement de plus de 60.000 ouvrages et 24.000 titres dans différents domaines de lecture.

CONSTANTINE:

Ouverture samedi prochain de la deuxième édition de la manifestation « Houna Quassantina »

La seconde édition de la manifestation ''Houna Quassantina'' (ici Constantine) se tiendra, samedi prochain, au palais de la culture Mohamed Laid El Khalifa, a révélé, mardi, Lounis Yaou, président de l'association'' Numidi-Arts'', initiatrice de l'événement.

Indiquant que cette manifestation, organisée en collaboration avec la maison d'édition, Espace libre, a pour objectif "d'aborder la réalité de la ville de Constantine pour tenter d'opérer un changement en vue d'une meilleure situation", M. Yaou a souligné également dans une déclaration à l'APS, "qu'il s'agit d'apporter un plus à cette ville deux fois millénaire et mettre en lumière les parcours de plusieurs personnalités singulières dans différents domaines".

Il a, en outre, fait savoir que cette manifestation s'articule autour de trois (3) principaux axes, à savoir, ''le forum de Constantine'', ''les rencontres de Constantine'' et ''les zinzins du café riche'', du nom d'un café célèbre situé dans le quartier de la Casbah au centre-ville.

Selon ce même responsable, Bachir Derrais, réalisateur du film Larbi Benm'hidi inaugurera le volet inhérent aux ''rencontres de Constantine'', en abordant au cours de ce rendez-vous, son parcours artistique et la réalité du cinéma algérien.

Quant au ''Forum de Constantine'', il accueillera des académiciens de différents bords qui aborderont des questions liées à la société constantinoise et la situation dans laquelle se trouve la ville du vieux rocher, suivi d'un débat avec le public.

M. Yaou a également évoqué la participation de plusieurs personnalités au cours des prochaines rencontres de cette manifestation, notamment l'historien français Benjamin Stora qui sera présent le 30 septembre prochain, pour parler de son enfance dans cette ville qui l'a vue naitre, en sus de son parcours professionnel et ses œuvres.

Le troisième volet des ''zinzins du café riche'' comporte, pour sa part, trois activités, en premier ''l'invité de la semaine'' qui accueillera une personnalité du monde des technologies modernes pour évoquer les réalités, de l'heure, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie, durant une semaine.

Il y' aura aussi un espace appelé ''En toute liberté'', dédié au débat entre les principaux invités et le public lesquels s'échangeront les points de vue concernant la culture à Constantine, alors que le dernier volet sera consacré à un exposé sur les différents styles musicaux constantinois.

A noter, que l'association Numidi-Arts a été créée en 2007 pour dynamiser le fait culturel dans la ville du vieux rocher et faire connaitre son patrimoine grâce à cinq commissions qu'elle compte, à savoir, celles de la lecture, cinéma, théâtre, musique et nature.

M'SILA :

La salle de cinéma El Hodna mise à la disposition des troupes théâtrales

La direction de la Culture de la wilaya de M'sila a mis à la disposition des troupes théâtrales locales la salle de cinéma El Hodna ''pour les répétitions et la présentation de leurs œuvres'', a annoncé mardi le directeur du secteur, Rabah Drif.

En l'absence de structures théâtrales et face à une intense activité des associations versées dans le quatrième art à l'instar ''d'El Kelma'', ''El Kalam Lilmasrah'' il a été convenu de permettre à ces associations d'utiliser cette salle de cinéma pour les répétitions et la présentation de pièce théâtrale, a précisé le même responsable.

Il a, à ce propos, ajouté que la décision a été prise pour permettre à ces troupes de produire et d'animer la scène culturelle en attendant ''la réalisation d'infrastructures adéquates'' comme le théâtre de plein air prévu au chef-lieu de wilaya.

Le quatrième art dans la wilaya de M'sila est représenté par plusieurs troupes théâtrales ayant rafler plusieurs prix dans des festivals nationaux dont les associations ''El Kelma'' et ''El Kalam Lilmasrah'' qui continuent à activer depuis les années 1990 ''en dépit des multiples contraintes rencontrées sur le terrain'', selon M. Drif.

La direction de la Culture prévoit la réalisation d'un Club Cinémathèque pour capter initier et entretenir l'art des salles obscures , a fait savoir le même responsable, rappelant que la ville qui a vu naitre le célèbre metteur en scène, Mohamed Lakhdar Hamina, réalisateur de ''Le Vent des Aurès'' et ''Chroniques des années de braises'' compte un Club de cinéma regroupant entre autres, réalisateurs, et scénaristes dans le court métrage.

CORÉE DU SUD-ALGÉRIE

Semaine sud-coréenne 2017 en Algérie du 22 septembre au 8 octobre

La deuxième édition de la semaine sud-coréenne 2017 en Algérie, prévue du 22 septembre au 8 octobre, portera sur les volets sportif, économique et culturel, a annoncé mardi soir à Alger, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, Park Sang-Jin.

Dans l'esprit compétitif d'abord, cette deuxième édition débutera les 22 et 23 septembre, avec la «Coupe de l'Ambassadeur de Corée et de Kukkiwon de taeikwondo», programmée à la salle omnisports Harcha Hassen à Alger.

Un séminaire sur «La croissance économique de la Corée et les relations économiques algéro-coréennes», sanctionnera les travaux de la journée du 27 septembre, prévus dès la matinée, à l'Hôtel El Aurassi.

Durant la période du 28 septembre au 1 octobre, la salle Ibn Khaldoun, à Alger, accueillera la projection de films sud-coréens, un concert du groupe Post-Rock «Jambinaï», «très célèbre en Corée du Sud» et un concours d'expression orale de la langue coréenne.

La résidence de l'ambassadeur, accueillera les 2 et 8 octobre, respectivement, la célébration de la fête nationale coréenne et une soirée «gastronomie», dédiée aux spécialités culinaires, «riches et variées» de ce pays asiatique et reposant sur la trilogie de saveurs: «la terre, la montagne et la mer», explique la ministre conseillère coréenne, Rhyou Bok-ryeol.

Par ailleurs, le public est invité durant toute cette manifestation, qui «renforce davantage les liens entre les deux pays», à découvrir la littérature sud-coréenne, à travers une exposition permanente de livres à la Bibliothèque de l'Université Alger 1.

Mettant en avant «l'harmonie entre la tradition et la modernité», cette deuxième édition, placée sous le double slogan, «Algérie et Corée, l'amitié pour toujours» et «Laissez le charme de la Corée vous inspirer», permettra de découvrir une «autre facette plus mature et plus approfondie de la culture et la philosophie sud-coréenne», a précisé M. Park Sang-jin.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Profilage

Avec : Philippe Bas , Juliette Roudet Réalisateur : Oz Scott Avec : Joe Mantegna , Matthew Gray Gubler

Martin Lepage, 68 ans, est retrouvé mort au pied d'un pont, duquel il est tombé. L'examen du corps révèle qu'il a été tué avant la chute, quelqu'un lui ayant brisé les cervicales. Sur les vidéos des caméras de surveillance de l'édifice, on peut voir que la victime est arrivée seule. Par ailleurs, tout indique que le tueur avait repéré les lieux pour trouver un angle mort, et qu'il ne s'agit donc pas d'un crime impulsif.

france 2 19:55

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION - 289 ÉPISODES

GM&S : le dernier combat. En juin dernier, Emmanuel Macron, tout nouveau président de la République, s'adresse aux 277 salariés de l'entreprise GM&S de La Souterraine, menacée de fermeture, par ces mots : « Je ne suis pas le père Noël ! » Retour sur le premier conflit social du gouvernement • Les avocats du diable. Au Mexique, dans l'Etat du Michoácan, les cartels de la drogue investissent dans un secteur lucratif : la culture des avocats, en plein essor. Cette exploitation a provoqué la destruction de 150 000 hectares de forêts, ce qui représente une véritable catastrophe écologique pour le pays.

france 3 19:55

Toutes nos envies

Réalisateur : Philippe Lioret Avec : Vincent Lindon , Marie Gillain Date de sortie : 9 novembre 2011

A Lyon, Claire, mariée et mère de deux enfants, est une jeune magistrate. En audience, elle doit traiter le cas d'une femme surendettée et s'aperçoit qu'il s'agit de la mère d'une des copines d'école de sa fille. Jugée trop partiale, elle est dessaisie du dossier. Dans le même temps, elle apprend qu'elle est atteinte d'un cancer incurable. Bientôt, Claire fait la connaissance de Stéphane, juge plus expérimenté qu'elle.

CANAL+ 20:00

Game of Thrones

Réalisateur : Jack Bender Avec : Sophie Turner , Kit Harington

Après avoir appris que Ramsay Bolton détenait Rickon, Sansa et Jon Snow s'entendent pour reprendre le contrôle de Winterfell. Arya, qui a recouvré la vue, poursuit son entraînement afin de devenir une Sans-Visage. Bran, guidé par la Corneille à trois yeux, continue d'avoir des visions et découvre que les Enfants de la forêt ont créé le premier Marcheur Blanc. Les Îles de Fer choisissent leur nouveau souverain.

6ter 20:00

Scorpion

Réalisateur : Antonio Negret Avec : Elyes Gabel , Katharine McPhee

Happy et Toby s'apprêtent à se marier mais une mission urgente est confiée à l'équipe. Dans le Wyoming, la foudre a mis le feu à une mine de charbon souterraine et l'incendie menace de détruire un câble souterrain indispensable pour toutes les télécommunications de la région. Mais les complications s'enchaînent et compromettent la présence de l'équipe au mariage. Paige prend alors les choses en main.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1676

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5			2					7
		9		8		5		
	4		5		7		3	
		4				8		6
	5						9	
1		6				3		
	1		9		5		6	
		7		4		1		
9					6			3

						2		5
								1
						6		9

2			8					9
		1		3		6		
	7		6		9		4	
		5				4		8
	6						7	
7		2				1		
	5		2		8		6	
		8		7		2		
1					5			4

8			3					5
		1		2		8		
	4		7		9		1	
		6				3		1
	8						9	
2		9				7		
	2		9		5		8	
		3		4		6		
5					3			9

						8		
						9		

3			5					8
		5		7		6		
	7		9		3		5	
		2				4		7
	6						1	
7		9				2		
	3		7		4		9	
		7		1		3		
9					5			6

"Mieux vaut avoir l'air conditionné que l'air stupide."

Jean-Loup Chiflet

Mots croisés n°1676

Verticalement :

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Silicium - Riv. de Roumanie
8. épiphyte - Baie des côtes de Honshu
9. Décliner
10. Infinitif - Addition - Gamin de Paris
11. Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
12. Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

Horizontalement :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - étain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca- - Neptunium - Adj. possessif - Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies

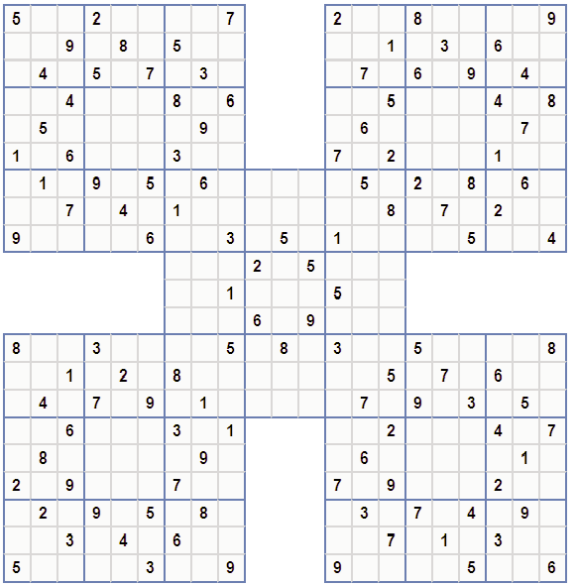

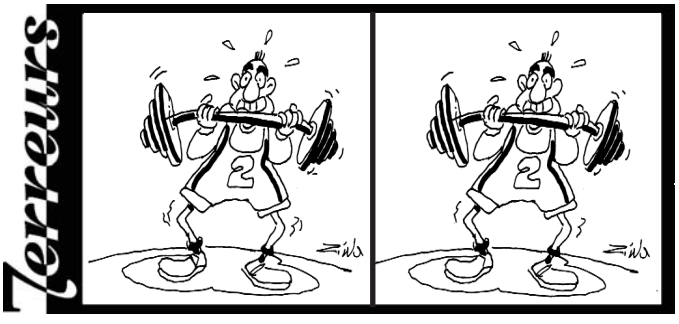

Grille géante n°376

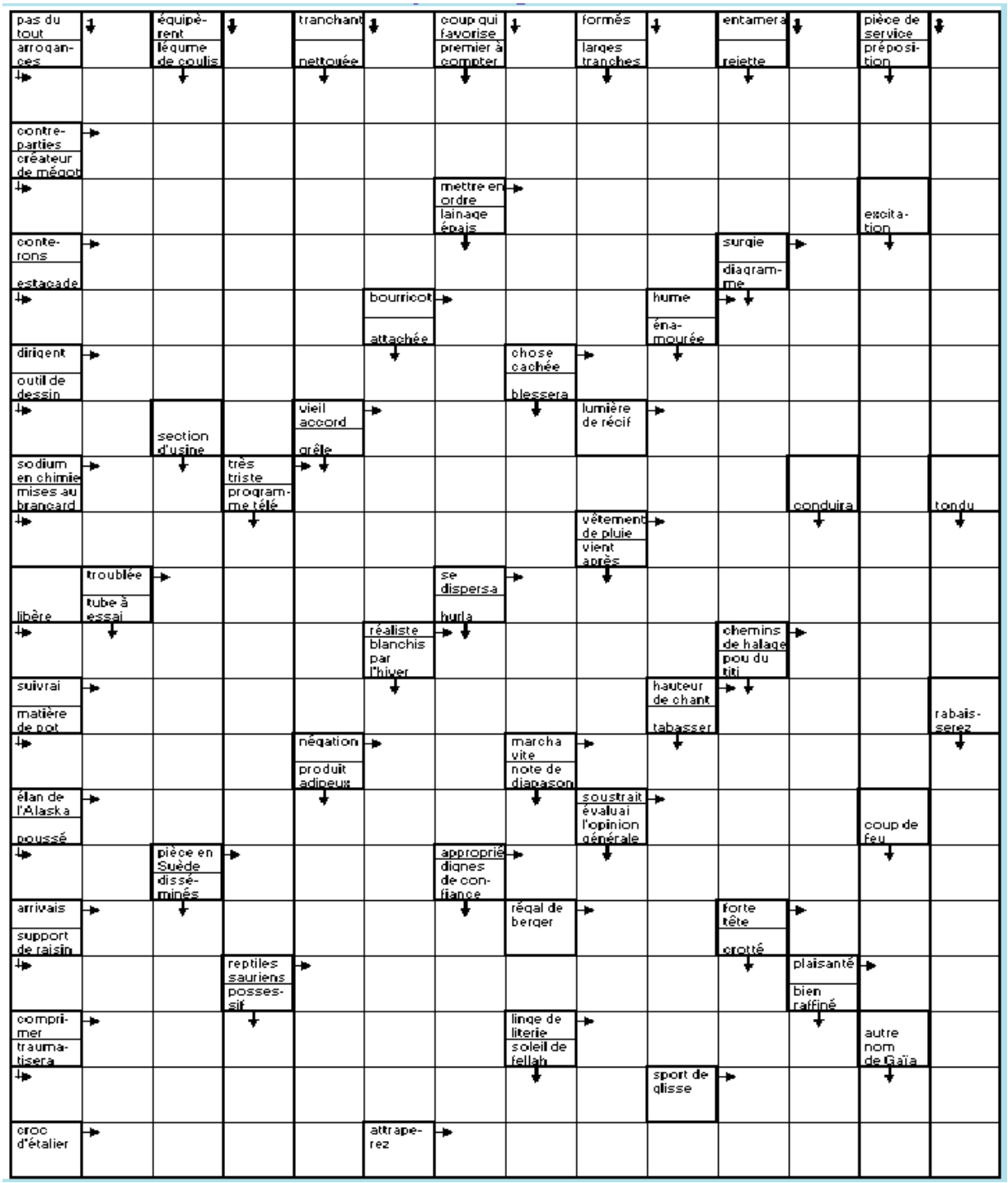

Solution

Sudoku n°1675

Mots Croisés n°1675

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AI■E
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Grille géante n°375

• P • B • C • A • C • D • A
MAROQUINIERE • N
• RESULTATS • VET
DENSITE • ASSOLE
• O I E • EMULATION
OSERAS • SI • REIN
• • RAS • OTERAS • E
DRAISINE • OS • IS
• E • SUC • NASSES •
EST • MORSES • TOP
• CATENAIRES • MU
NATURELLE • TRES
• PETA • LENTEUR •
FERU • PI • TERNES
• • ASSIED • ANE • A
DES • ASSOMME • VU
• S • LIT • TAS • PAT
ECLUSERAS • URNE
• ROT • RAISINE • R
BOITE • ISERE • AI
• CRASSE • SESAME

C'est arrivé un 21 septembre

1960 : Adhésion du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Chypre, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la Somalie, du Tchad et du Togo à l'ONU.
1977 : Adhésion de Djibouti et du Viêt Nam à l'ONU.

Célébrations

- Semaine européenne de la mobilité.
- Brésil : Fin de la Semaine Farroupilha commémorant la révolution Farroupilha remportée -par les dirigeants gaúchos en 1845.
- Ossétie du Sud : Fête de l'indépendance (reconnaissance internationale partielle).

VOVINAM :

Le président de la Fédération mondiale sollicite l'appui de l'Algérie pour en faire une discipline olympique (MJS)

Le président de la Fédération mondiale de Vovinam viet vo dao, le Docteur Mai Huu Tin a sollicité l'appui de l'Algérie pour faire de cet art martial "une discipline olympique", lors d'une réunion de travail avec le ministre de la Jeunesse et des Sport algérien, El Hadi Ould Ali, tenue hier au siège de son département ministériel.

"Le président Mai Huu Tin a annoncé l'intention de la Fédération mondiale de Vovinam viet vo dao d'œuvrer pour que cette discipline sportive soit inscrite aux Jeux olympiques" a indiqué le MJS dans un communiqué, ajoutant que ladite instance "a sollicité le soutien de l'Algérie" dans cette quête.

Les deux parties ont profité de l'occasion pour "passer en revue les voies et moyens de renforcer les relations entre la fédération mondiale de Vovinam viet vo dao et son homologue algérienne", indique encore le MJS.

La réunion s'est déroulée en présence de Mohamed Djouadj, à la fois président de la Confédération africaine de Vovinam viet vo dao et président de la Fédération algérienne de la discipline, précise la même source.

"Le ministre El Hadi Ould Ali a salué les résultats hautement prometteurs du Vovinam algérien sur la scène internationale, notamment, lors des derniers mondiaux en Inde, où

l'Algérie avait réussi à conserver son titre de vice-championne du monde".

De son côté, le président de la Fédération mondiale a salué la politique du Gouvernement algérien, dans son action de promotion et de développement du sport, notamment le Vovinam viet vo dao, à travers son accompagnement et son soutien, aussi bien à la Fédération qu'aux différentes Ligues et clubs.

TOURNOI ZONAL QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT AFRIQUE 2017 MESSIEURS :

L'Algérie, la Libye et le Maroc pour une place au soleil

L'Algérie, la Libye et le Maroc disputeront à la salle olympique de Radès un tournoi zonal les 21, 22 et 23 septembre 2017, qualificatif au championnat d'Afrique des Nations qui se déroulera durant le prochain mois d'octobre (20-30 octobre 2017).

La Tunisie ne prendra pas part à ce tournoi étant qualifiée d'office grâce à son classement mondial. Le programme des matchs de ce tournoi zonal sera fixé à l'issue de la réunion technique du tournoi prévue ce mercredi à Tunis. La mission de la sélection algérienne dirigée par Mouloud Ikhedji s'annonce difficile notamment contre le Maroc qui avait terminé sur la troisième marche du podium lors de la précédente édition du championnat d'Afrique des nations en 2015 au Caire aux dépens de l'équipe algérienne.

En prévision du rendez-vous de Rades, la sélection algérienne s'est contentée d'une préparation en Algérie et une participation aux Jeux de la Solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan).

OUM EL-BOUAGHI:

Lancement des travaux d'une piscine semi olympique à Ain M'Lila

Le chantier de réalisation d'une piscine semi-olympique à Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi a été lancé, a-t-on appris hierdes services de la wilaya. Lancée pour un délai de réalisation de 24 mois, cette nouvelle infrastructure sportive dont les travaux ont été confiés à une entreprise nationale a nécessité la mobilisation d'un investissement public de 300 millions de dinars, a précisé la même source. Devant donner un nouvel élan aux sports aquatiques dans cette wilaya qui ne dispose que d'une seule piscine, ouverte au chef lieu de wilaya, des instructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Berimi, à l'effet de respecter les délais impartis et normes requises pour ce genre d'infrastructures, a-t-on encore indiqué de même source. Les services de la wilaya ont également rappelé qu'une piscine semi olympique est actuellement en cours de réalisation dans la région d'Ain Beida, la deuxième plus grande agglomération de la wilaya d'Oum El Bouaghi et devra être réceptionnée «avant fin 2017».

BOULES/MONDIAL-2017 (TIR DE PRÉCISION):

Qaualification de Mustapha Zoubeidi aux 8e de finale

L'Algérien Mustapha Zoubeidi s'est qualifié aux huitièmes de finale de l'épreuve de tir de précision (une des spécialités de jeu long en sport boule), en marquant 17 points, lors du 1er tour du concours joué mardi soir à Casablanca, pour le Championnat du Monde qui se déroule depuis lundi au Maroc.

Zoubeidi a réalisé le 7è résultat du tour, au même titre que le Croate Beakovic Marko, alors les trois premières places de ce premier tour qualificatif sont revenues, respectivement, au Français Grégory Chirat (27 points), devant le Slovaque Davor Janzic (26 points) et l'Italien Daniele Grosso (258 points).

Les parties des 8ès de finale sont programmées au jeudi, juste après les travaux du Congrès électif de la Fédération internationale de sports Boules (FISB) et dont l'Algérien Mohamed Yacine Kafi, fraichement élu à la tête de la Confédération africaine de Raffa (CAR), est candidat à la vice-présidence de l'instance internationale.

Il est à rappeler qu'à l'épreuve de tire progressif, le tireur algérien Abdelkrim Makhloufi jouait hier, les huitièmes de finale du concours pour lesquels il s'était qualifiés, mardi, après avoir réalisé 31 touches sur 44 lancés en 5 minutes de temps réglementaire, terminant 8e sur 21 ayant pris part au tournoi et dont seize seulement ont réussi à passer au second tour (1/8e de finale). Seize pays seront représentés lors de ces huitièmes de finale. Il s'agit de: Croatie (45 touchés), France (43), Italie (43), Slovénie (42), Turquie (39), Chine (38), Tunisie (32), Algérie (31), Argentine (29), Maroc (28), Chili (28), Japon (25), Australie (23), Slovaquie (21), USA (20) et Brésil (14). Dans les autres concours, les Algériens avancent progressivement vers les tours avancés aux côtés des autres joueurs des nations très huppées en jeu long. L'Algérie, qui participe au rendez-vous de Casablanca avec cinq athlètes, sera aussi présente au concours individuel de tir de précision et tir progressif et le tir rapide en double. Les joueurs «drivés» par l'entraîneur national, Khaled Zoubeidi sont: Abdelkrim Makhloufi et Sid Ahmed Boufetah (ligue d'Alger), Mustapha Zoubeidi (Tiaret), Youcef Bentrad (Guelma) et Toufik Sahih (Médéa).

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET :

L'Algérienne Houria Boukholda fera équipe avec une Chilienne

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda et son équipière chilienne Jimar Geraldine Gerald Gonzalez étaient opposées à un tandem allemand, composé de Lara Salden et Chelsea Vanhoutte hier, au premier tour du tableau double d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 18 au 24 septembre courant à Hammamet (Tunisie).

En simple, la jeune Algérienne (15 ans) a été éliminée dès le premier tour des qualifications, après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Allemande Franziska Kommer, alors que son équipière Jimar Geraldine Gerald Gonzalez s'est difficilement qualifiée aux dépens de la tête de série N5, l'Espagnole Guiomar Maristany Zuelta De Reales (6-3, 5-7, 6-2).

En cas de qualification, la sociétaire du Hydra Athlétic Club et sa coéquipière seront opposées aux têtes de série N3, en l'occurrence, l'Américaine Amy Zhu et la Finlandaise Mia-Nicole Eklund, qui elles ont déjà décroché leur billet pour le deuxième tour du tableau double, en battant le tadem allemand, composé de Franziska Kommer et Nora Niedmers (6-3, 6-3).

Outre Boukholda, l'Algérie a engagé une autre joueuse dans ce tournoi.

Il s'agit de la championne d'Afrique de 2015, Inès Ibbou, qui elle est toujours en lice aussi bien dans le tableau simple qu'en double.

Ce tournoi du Circuit Pro-féminin, doté d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur des courts en terre battue.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET (TABLEAU DOUBLE) :

L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 2e tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou et son équipière allemande Chantal Sauvant se sont qualifiées au deuxième tour du tableau double d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 18 au 24 septembre 2017 à Hammamet (Tunisie), après leur victoire par deux sets à zéro contre la Belge Gaëlle Emilia Dejonchheere et sa partenaire Adytha Karunaratne (Sri Lanka).

La championne d'Afrique de 2015 a fait preuve, en effet, d'une grande complicité avec sa nouvelle coéquipière, et elles ont réussi à l'emporter assez facilement (6-3, 6-3).

Au prochain tour, Ibbou et Sauvant seront opposées à un gros morceau, puisqu'elles sont appelées à défier les têtes de série N1, en l'occurrence l'Italienne Angelica Moratelli et la Bulgare Isabella Shinkova, qui de leur côté, se sont qualifiées aux dépens d'un tandem italo-britannique, composé de Vittoria Avantaggiati et Olivia Sonnekus-Williams (6-3, 6-1).

En simple, Ibbou sera opposée à la Française Olympe Lancelot, avec comme enjeu une qualification au deuxième tour de ce tournoi professionnel, doté d'un prize-money de 15.000 USD.

Outre la sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne), l'Algérie a engagé une deuxième joueuse dans cette compétition, en l'occurrence la jeune Houria Boukholda (15 ans), qui a été éliminée dès le premier tour, dans le tableau simple, après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Allemande Franziska Kommer.

APS

COUPE DE LA LIGUE/ LEICESTER:

Shakespeare : "Slimani est une menace pour tout le monde"

L'entraineur de Leicester City Craig Shakespeare n'a pas tari d'éloges sur la prestation de l'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur d'un but de toute beauté contre Liverpool (2-0) mardi soir en match du troisième tour de la Coupe de la Ligue anglaise de football.

"Nous savons de quoi Islam Slimani est capable, mais nous devons le fournir. Si nous faisons cela, il est une menace pour tout le monde" a affirmé le coach des Foxes à l'issue de la rencontre remportée par son équipe.

Le meilleur buteur de la sélection algérienne en activité avait été aligné dans le onze de départ contrairement à son coéquipier Ryad Mahrez, laissé sur le banc contre Liverpool. Slimani a inscrit le second but de Leicester son troisième dans cette compétition.

Slimani à l'instar de Mahrez et trois autres internationaux ont été écartés de la sélection algérienne qui s'apprête à disputer un match contre le Cameroun le 7 octobre prochain à Yaoundé dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

Pour le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi "ce n'est pas une mise à l'écart, mais une non convocation. Etant éliminés des qualifications du Mondial-2018, l'entraineur national a décidé de laisser reposer ses joueurs pour donner l'occasion à d'autres afin de les voir à l'œuvre, et ce, dans le cadre de notre plan d'action visant à reconstruire cette équipe nationale" a t-il déclaré en conférence de presse mardi soir à Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE):

MC Alger- USM Alger le 7 octobre au stade Omar-Hamadi (LFP)

Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la sixième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se jouera le samedi 7 octobre à 17h00 au stade Omar Hamadi (Bologhine), a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Cette affiche qui d'habitude se déroulait au stade 5 juillet est domicilié cette-fois-ci au stade Omar-Hamadi où les deux équipes algéroises accueillent leurs adversaires en championnat.

Depuis le début du championnat saison 2017-2018, le stade 5 Juillet n'a pas accueilli le moindre match du championnat en raison des travaux entamés il y a plusieurs semaines pour remettre la pelouse en bon état. Il avait accueilli samedi dernier le quart de finale aller de la Coupe de la Confédération entre le MC Alger et le Club Africain (1-0) La sixième journée de Ligue 1 Mobilis qui s'étalera sur trois jours, débutera jeudi 5 octobre avec le déroulement de la rencontre entre le NA Hussein-dey et Paradou AC à 17h00 au stade 20 aout (Alger).

Programme de la sixième journée
Jeudi 5 octobre
stade 20 aout: NA Hussein-dey - Paradou AC 17H00
Vendredi 6 octobre
Stade Omar Hamadi : USM El Harrach- MC Oran 17h00
Stade 8 mai 45: ES Sétif- O Médéa 17h00
Samedi 7 octobre
Stade Al Alia: US Biskra- CS Constantine 16H00
Stade Lahoua Smain : DRB Tadjenant- USM Blida 16h00
Stade 24 février: USM Bel Abbes- JS Kabylie 17h00
Stade Omar Hamadi: MC Alger- USM Alger 17h00
Stade 20 aout: CR Be louizdad- JS Saoura 17h00.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNÉE):

Le CR Belouizdad en appel à Biskra, choc entre dauphins à Sétif

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, le CR Belouizdad se rendra à Biskra pour affronter la lanterne rouge l'US Biskra en match de la 4e journée avec l'objectif de signer un quatrième succès de rang, tandis que les deux dauphins du premier, l'ES Sétif et la JS Saoura s'affrontent dans un choc qui s'annonce palpitant et dont le vainqueur pourrait prendre la tête du classement en cas d'echec des Belouizdadis.

Auteur d'un parcours sans faute, le CRB sous la conduite de son entraineur bulgare Tudorov est bien décidé à conserver sa première place ce qui passe par une nouvelle victoire contre le promu l'US Biskra en difficulté en ce début de saison.

Les coéquipiers de Lakroum qui restent sur un succès convaincant contre leur rival le MCA (2-0) sont bien armés pour continuer sur leur lancée.

Mais l'US Biskra qui n'a toujours pas engrangé le moindre point en trois journées, tentera d'endiguer cette série noir à l'occasion de la réception du leader, une mission des plus difficiles pour les hommes de Omar Belatoui.

La quatrième journée qui sera amputée de deux rencontres: USM Bel Abbes - USM Alger et MC Alger- O Médéa pour cause des quarts de finale de la Ligue des champions et coupe de la Confédération africaine, sera marquée par une affiche alléchante entre les deux deuxièmes du classement, l'ES Sétif et la JS Saoura.

Les champions d'Algérie en titre qui a souffert pour battre l'US Biskra petitement (1-0) lors de la précédente journée, aura fort à faire contre un adversaire invaincu en trois journées et qui demeure sur une victoire contre l'USM Blida 2-0.

Le CS Constantine, quatrième à quatre longueurs du leader se déplacera à Alger pour affronter l'USM El Harrach dont l'entraineur Younes Ifticen vient de jeter l'éponge après une entame de saison calamiteuse et une dernière place au classement avec zéro point au compteur.

Les hommes de Abdelkader Amrani qui ont peiné samedi dernier pour se débarrasser de l'USM Bel Abbes sur un penalty contesté de Cissé n'auront pas la partie facile contre une équipe de l'USM El Harrach désormais dos au mur et condamnée à réagir avant que la situation ne se complique davantage.

De son côte, le DRB Tadjenant qui a contraint l'USM Alger au nul (1-1) la semaine dernière, aura une bonne occasion de se rapprocher des clubs de tête à l'occasion de la venue du MC Oran qui alterne le bon et le moins bon en ce début de saison et qui reste sur une défaite en déplacement contre Paradou et un nul à domicile face au NAHD (0-0) après un large succès contre l'USMB lors de la journée inaugurale.

Le NA Hussein-dey accueillera pour sa part la JS Kabylie dans une affiche qui promet beaucoup et dont le résultat est incertain.

Les Sang et Or et qui n'ont toujours pas remporté de victoire cette saison tenteront de confirmer le nul ramené d'Oran, alors que les Canaris, tenus en échec à domicile par Paradou AC voudrait bien réédition l'exploit réalisé contre l'USM Blida lors de la seconde journée.

Paradou AC dont le parcours en cette entame de saison est encourageant avec une victoire et un nul contre une défaite, est bien parti pour signer un second succès contre l'autre promu, l'USM Blida, lanterne rouge avec

Programme des matchs

Demain 22 septembre
Stade Lahoua Smain : DRB Tadjenant-MC Oran 16h00
Stade 20 août (Alger): NA Hussein-dey - JS Kabylie 17h00
Stade Omar Hamadi (Bologhine): Paradou AC- USM Blida 17h00
Samedi 23 septembre
Stade Omar Hamadi (Bologhine): USM El Harrach- CS Constantine 17h00
Stade Al Ali: US Biskra- CR Belouizdad 17h00
Stade 8 mai 45: ES Setif- JS Saoura 17h00
Mardi 3 octobre
Stade 24 fevrier : USM Bel Abbes- USM Alger 17h00
Stade Omar Hamadi (Bologhine): MC Alger- O Médéa 18h00

Classement :	**Pts**	**J**
1). CR Belouizdad	9	3
2). JS Saoura	7	3
-). ES Sétif	7	3
4). CS Constantine	6	3
5). USM Alger	5	3
--). DRB Tadjenanet	5	3
--). JS Kabylie	5	3
8). MC Alger	4	3
--) Paradou AC	4	3
--). Olympique Médéa	4	3
--). MC Oran	4	3
12). USM Bel-Abbès	3	3
13). NA Hussein Dey	2	3
14). US Biskra	0	3
--). USM Blida	0	3
--). USM El Harrach	0	3.

LIGUE 2 MOBILIS :

Le choc AS Aïn M'lila - JSM Bejaïa à l'affiche de la 4e journée

Le choc AS Aïn M'lila - JSM Bejaïa, entre le leader qui reçoit le troisième, sera à l'affiche de la 4e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain, au moment où l'autre co- leader, la JSM Skikda sera probablement sur du velours en accueillant le nouveau promu et actuel mal-classé, le WA Tlemcen.

L'ASAM et la JSMS sont en effet les deux seuls clubs à avoir remporté leurs trois premiers matchs de la saison, et le fait de recevoir au cours de cette 4e journée devrait augmenter leurs chances de garder la cadence, et de consolider la première place qu'ils partagent actuellement avec neuf points chacun.

Dans cette perspective, c'est la JSM Skikda qui semble partir avec un léger avantage, car appelée à accueillir le WA Tlemcen, une des trois actuelles lanternes rouges, qui après trois journées de championnat ne totalise qu'un point.

L'ASAM, en revanche, aura affaire à un plus gros morceau, puisque la JSMB n'est autre que l'actuel troisième (7 pts) et qui reste sur une belle victoire en déplacement, chez le RC Kouba (1-0).

Deux duels au sommet donc, avec le leadership de la Ligue 2 Mobilis comme enjeu, et auquel pourrait prétendre même la JSM Béjaïa en cas de victoire au stade Demmane Debbih, car disposant actuellement de sept points.

D'ailleurs, même le deuxième club de Béjaïa, le MOB, peut réussir un coup similaire ce week-end, car disposant également de sept points, alors qu'il est appelé à recevoir une des deux autres lanternes rouges, en l'occurrence l'Amel Boussaâda, avec la possibilité de porter son capital-points à dix unités. Le troisième et dernier mal-classé, le GC Mascara, ne sera pas mieux loti que le WAT et l'ABS, car appelé lui aussi à effectuer un périlleux déplacement à Saïda, et où le MCS local (10e) l'attendra probablement d'un pied ferme pour effacer sa lourde défaite de la semaine passée face au CABBA. Autres matchs qui vaudront probablement le détour, le déplacement du RC Kouba chez le MC El Eulma à huis clos, et celui du CA Bordj Bou Arréridj chez l'ASM Oran.

Des duels entre anciens pensionnaires de l'élite et qui promettent énormément, surtout que l'ASMO reste sur un bon nul en déplacement chez l'Amel Bousaâda (0-0), alors que le CABBA a remporté une éclatante victoire à domicile contre le MCS (4-0).

Les deux autres matchs inscrits au programme de cette 4e journée sont : CA Batna - RC Relizane et ASO Chlef - CRB Aïn Fakroun et mettront aux prises des clubs de milieu de tableau.

Le programme des rencontres
Demain :
A Batna (Stade du 1er-Novembre) : CA Batna - RC Relizane (16h00)
A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - WA Tlemcen (16h00)
A Saïda (Stade du 13-Avril) : MC Saïda - GC Mascara (16h00)
A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) : MC El Eulma - RCK (16h00, à huis clos)
A Aïn M'lila (Stade Demmane Debbih) : AS Aïn M'lila - JSM Béjaïa (16h00)
A Oran (Stade Habib Bouakeul) : ASM Oran - CA Bordj Bou Arréridj (16h00)
A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag) : ASO Chlef - CRB Aïn Fakroun (17h00)
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : MO Béjaïa - Amel Boussaâda (18h00)

Classement :	**Pts**	**J**
1). JSM Skikda	9	3
--). AS Aïn M'Lila	9	3
3). MO Béjaïa	7	3
--). JSM Béjaïa	7	3
5). CA Batna	5	3
--). ASM Oran	5	3
--). ASO Chlef	5	3
8). CABB Arreridj	4	3
9). MC El Eulma	3	3
--). MC Saïda	3	3
11). RC Relizane	2	3
12). CRB Aïn Fakroun	1	3
--). RC Kouba	1	3
--). GC Mascara	1	3
--). WA Tlemcen	1	3
--). Amel Boussaâda	1	3.

Zetchi confirme le départ à la retraite internationale de Medjani

Le défenseur international algérien, Carl Medjani, ne portera plus les couleurs de la sélection nationale, après avoir décidé de prendre sa retraite internationale, a indiqué mardi à Oran le président de la fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi.

"Medjani est venu nous voir après le match contre la Zambie (défaite 1-0), le 2 septembre dernier, pour nous informer de sa décision de prendre sa retraite internationale.

Il nous a dit qu'il voulait laisser sa place aux jeunes" , a déclaré Zetchi, lors de la conférence de presse, tenue à l'issue de sa réunion avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Carl Medjani (32 ans) avait rejoint la sélection nationale peu avant le Mondial-2010 en Afrique du Sud. Il joue actuellement à Sivasspor (Turquie) et compte 56 sélections pour trois buts marqués.

La première instance footballistique nationale compte organiser une fête en l'honneur de Medjani, à l'occasion du match contre la Nigeria, le 10 novembre prochain dans le cadre de la sixième et dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018.

"C'est un joueur qui mérite tous les égards. On va lui réserver une sortie honorable en signe de reconnaissance pour tout ce qu'il a donné à l'équipe nationale" , s'est engagé Zetchi.

Medjani a été laissé sur le banc, lors des deux précédents matchs contre la Zambie, soldée tous les deux par des défaites (3-1 et 1-0), pour le compte de la 3e et 4e journée des qualifications au Mondial-2018.

L'avenir d'Alcaraz à l'ordre du jour de la réunion du B.F dimanche prochain

Une réunion du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) se tiendra, ce dimanche, au cours de laquelle l'avenir du sélectionneur national, Lucas Alcaraz, à la tête de la barre technique des Verts sera, entre autres sujets, débattu, a indiqué mardi à Oran le président de cette instance, Kheireddine Zetchi.

"Nous allons discuter, entre autres sujets, de la sélection algérienne et de son entraineur.

Les membres du bureau fédéral pourront s'exprimer sur leur vision des choses au sujet de l'avenir d'Alcaraz" , a déclaré Zetchi, lors de sa conférence de presse tenue à l'issue de sa réunion avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Depuis l'élimination des Verts du Mondial-2018 après leur deux défaites contre la Zambie (3-1, 0-1), Alcaraz, qui a pris les rênes de l'équipe nationale en avril dernier, ne fait plus l'unanimité au sein des milieux sportifs algériens.

Des informations de presse laissent entendre aussi que des membres du bureau fédéral s'opposent au maintien de l'entraineur ibérique, qui bénéficie toutefois de la confiance du premier responsable du sport-roi en Algérie.

Il faut dire que même Zetchi commence à voir d'un mauvais œil la manière de travail de l'ex-driver de Granada, allant jusqu'à lui demander de revoir sa ligne de conduite aussi bien sur le plan technique que disciplinaire , a-t-il confié.

"Une chose est sûre : nous allons poursuivre notre révolution au sein de l'équipe nationale, avec ou sans Alcaraz" , a encore soutenu Zetchi.

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF), KHEÏREDDINE ZETCHI :

«Plus de prérogatives pour les Ligues régionales et de wilayas dans le plan de développement du football algérien»

Plus de prérogatives seront données aux Ligues de football régionales et de wilayas dans le cadre du projet de la relance de la formation des jeunes talents et du développement du sport roi dans le pays, a annoncé, à Oran, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi.

" Dorénavant, les ligues régionales et de wilayas bénéficieront de plus de prérogatives dans l'élaboration du programme de formation des jeunes talents, en collaboration avec leurs directeurs techniques, mais ledit programme devra être validé par la direction technique nationale" , a fait savoir Zetchi, à l'issue de la réunion qu'il a tenue mardi à Oran avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Cette réunion, qui a duré plus de six heures, a vu la présence de tous les concernés, ce qui a "réjoui" au plus haut point le patron du football algérien, a-t-il dit, réitérant l'intérêt particulier qu'il accordait au football amateur, d'où ses actions visant à sensibiliser les Ligues régionales et de wilayas pour jouer leur rôle dans le processus de redressement du sport roi , a-t-il insisté.

Dès son élection à la tête de la FAF, le 20 mars dernier, Kheïrddine Zetchi a fait du développement du football algérien à partir de la base sa priorité, selon le discours qu'il avait prononcé peu après son intronisation aux commandes de cette discipline en remplacement du président sortant, Mohamed Raouraoua.

C'est dans ce cadre qu'il a réuni, début septembre en cours à Constantine, les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Est et du Sud-Est, avant d'enchainer avec leurs homologues de l'Ouest et du Sud Ouest.

Une autre réunion du genre est prévu ce mercredi avec les responsables des Ligues régionales et de wilayas du Centre du pays.

"Ces rencontres nous permettent de sensibiliser les dirigeants concernés sur la nécessité de redonner à la formation ses lettres de noblesse. Les divisions inférieures ont tout le temps étaient un cadre d'éclosion des jeunes talents, et il est temps qu'elles renouent avec leurs traditions , a encore souligné le fondateur de l'Académie de football du Paradou AC. Le même responsable a informé, en outre, qu'une fois ces réunions de sensibilisation terminées, les concernés devront passer à l'action pour concrétiser son projet de redressement censé être enclenché à partir de la base, a-t-il encore expliqué.

FORMATION

La FAF en quête d'assiettes foncières pour construire ses quatre centres régionaux

La Fédération algérienne de football (FAF) est toujours à la recherche d'assiettes foncières devant abriter ses quatre centres de formation régionaux que son nouveau président, Kheïreddine Zetchi, compte construire.

Le patron de la FAF a saisi l'occasion des réunions qu'il est en train d'organiser avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas pour solliciter leur aide dans ce registre.

"J'ai demandé aux présidents des Ligues de wilayas notamment de se rapprocher des walis de leurs villes dans l'espoir de trouver des assiettes foncières de 10 à 15 hectares en vue d'abriter les centres fédéraux qu'on envisage construire dans chacune des quatre régions du pays ", a déclaré Zetchi à l'issue de son conclave avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest, mardi à Oran. Le projet viendra suppléer celui envisagé par l'ex-président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui envisageait plutôt de construire un hôtel quatre étoile à Alger, en vue d'en faire une source de financement durable pour la FAF, un projet qui avait même été adopté par les membres de l'assemblée générale de la FAF.

Et pour annuler le projet en question, il faudra justement à Zetchi recourir à son tour aux membres de cette même assemblée générale. A ce propos, l'homme se montre confiant.

"Les présidents des Ligues régionales et des wilayas, majoritaires dans la composante de l'Assemblée générale, et moi, sommes sur la même longueur d'ondes.

Ils adhèrent tous à mon plan de redressement du football algérien, basé notamment sur la formation.

On mise énormément sur ces centres de formation fédéraux pour que ce plan atteigne ses objectifs" , a encore dit le successeur de Raouraoua.

Au cours de sa conférence de presse qu'il a animée mardi à Oran, le premier responsable de la FAF s'est également targué d'avoir le soutien des pouvoirs publics, représentés par le ministre de la Jeunesse et des Sport, El Hadi Ould Ali, et aussi du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino , avec lequel il a eu une entrevue à Zurich, où est basé le siège de l'instance footballistique mondiale, vendredi dernier.

"Le président de la FIFA s'est même engagé à nous aider financièrement dans la réalisation des quatre centres régionaux après avoir adhéré à notre plan de formation", a encore expliqué Zetchi.

Tikanouine a démissionné de la DTN, aucun contact avec Saâdane

Le directeur technique national, Fodil Tikanouine, a démissionné de son propre gré de son poste, et il n'a été jamais question de son limogeage, a précisé mardi à Oran le président de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Fodil Tikanouine est parti pour des raisons personnelles. Il n'a jamais été question pour nous de le limoger, contrairement à ce qui a été dit ici et là" , a fait savoir Zetchi, lors de sa conférence de presse, à l'issue de la réunion qu'il a tenue avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest. Nommé il y a à peine cinq mois à la tête de la direction technique nationale de la FAF, Tikanouine (73 ans) a rendu le tablier lundi. Questionné sur son successeur, Zetchi a précisé qu'il comptait d'abord nommer un directeur technique provisoire, sans pour autant dévoiler aucun nom susceptible de remplacer le technicien démissionnaire qui a fait pour l'occasion son quatrième passage dans ce poste. Au sujet d'une probable nomination de l'ancien sélectionneur, Rabah Saâdane, en remplacement de Tikanouine, le président de la FAF n'a pas tari d'éloges sur ce technicien, estimant qu'il s'agit d'une figure de proue du football algérien capable d'apporter un plus en tant que directeur technique ou conseiller. Mais pour l'heure, aucun contact n'a été noué avec lui , a-t-il précisé. Dans le même ordre d'idée, Zetchi est revenu sur le récent passage en Algérie du technicien français François Blaquart et l'éventualité de le voir nommé comme directeur technique, Zetchi a écarté cette option, précisant que ce technicien a été invité dans le cadre des consultations qu'il est en train de faire pour restructurer la direction technique nationale. "Il y aura d'autres techniciens allemands et espagnols qui seront également consultés.

La FAF veut tirer profit de leur expérience dans le cadre de son plan de refonte de la direction technique" , a encore précisé le patron du sport roi en Algérie.

APS

LE CLUB NE FERA PAS APPEL POUR DAVID LUIZ

Antonio Conte accepte le carton rouge de David Luiz lors du choc contre Arsenal le week-end dernier. Même si le manager des Blues estime qu'il y avait une faute sur le Brésilien, il ne fera pas appel de la décision et veut "aller de l'avant".

Benzema prolonge jusqu'en 2021

Arrivé en 2009 au Real Madrid contre 35 millions d'euros, Karim Benzema est parvenu à se faire une place au soleil dans l'un des tout meilleurs clubs du monde.

L'ancien Lyonnais, partenaire privilégié de Cristiano Ronaldo, s'est vu accorder une belle marque de confiance de la part du staff technique et de la direction de la formation espagnole. Sous contrat jusqu'en 2019, l'attaquant français a paraphé ce mercredi une prolongation de deux saisons en faveur de la Maison Blanche, dont il pourrait donc défendre les couleurs jusqu'au 30 juin 2021. Karim Benzema s'exprimera jeudi devant la presse, à partir de 24 heures, au lendemain du match face au Betis Séville comptant pour la 5e journée de Liga.

LES STATS FOLLES DE MATIC !

Cet été, Manchester United a récupéré Nemanja Matic (29 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) pour 45 millions d'euros. Un départ qui a rendu fou l'entraîneur de Chelsea, Antonio Conte. Et on peut le comprendre. D'après les statistiques d'Opta depuis le début de la saison, le milieu de terrain serbe est le joueur de Premier League qui a effectué le plus de tacles (12), et personne en a réussi autant que lui (9). L'ancien Blue est également celui qui a réalisé le plus d'interceptions (10). Dans le jeu, le Red Devil a effectué le plus de passes (372) et en a réussi le plus (332). C'est également le joueur qui a touché le plus de ballons (457). Impressionnant !

Wilshere bientôt chez les Hammers ?

Sélectionné dans le groupe pour affronter aujourd'hui Doncaster en Coupe, le milieu de terrain Jack Wilshere envisagerait toujours de faire ses valises cet hiver. A un an de la fin de son contrat, l'international anglais souhaiterait toujours rester en Premier League. Selon le Daily Mail, des discussions seraient en cours avec West Ham. Afin de percevoir une petite indemnité de transfert, les Gunners devraient l'autoriser à quitter le club.

La Juve à fond sur Oblak pour remplacer Buffon !

Malgré l'achat de Wojciech Szczesny, les dirigeants de la Juventus Turin auraient l'intention de s'attacher les services d'un autre gardien de but pour préparer la succession de Gianluigi Buffon qui fêtera bientôt ses 40 ans ! Il s'agirait, selon Tuttosport, de Jan Oblak (24 ans), le portier slovène de l'Atletico Madrid.

Gabriel Jesus prolongé et augmenté ?

Auteur de 5 buts toutes compétitions confondues, Gabriel Jesus réalise un très bon début de saison avec Manchester City et pourrait en être récompensé. Selon le Daily Mail, les Citizens auraient entamé des discussions avec l'entourage du jeune attaquant brésilien (20 ans) pour prolonger son contrat. Une prolongation qui seraient évidemment assortie d'une augmentation de salaire pour l'international auriverde, qui touche actuellement 70.000 livres sterling par semaine (environ 80.000 euros).

Rafinha se prononce sur son avenir

Le contrat de Rafinha avec le Bayern Munich expire en 2018, soit dans moins d'un an. A 32 ans, le latéral droit semble proche de raccrocher les crampons. Interrogé par Sport Bild, Rafinha a fait le point sur son avenir : « Cet été, j'ai eu des offres d'Angleterre et d'Espagne. Je n'ai pas donné suite. J'ai toujours donné cent pour cent pour le Bayern Munich. C'est pourquoi la direction doit comprendre que je veux jouer. Je dois réfléchir à mon futur. Si je ne joue pas, et bien... »

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **ÉMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 21 septembre 2017 / 30 dhou Al hija 1438 - N° 1714 - Cinquième année

72E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU :
L'Algérie signe le Traité d'interdiction des armes nucléaires

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a signé, hier à New York, le Traité d'interdiction des armes nucléaires, lors d'une cérémonie officielle organisée à cet effet par le Secrétaire général de l'ONU, en présence de plusieurs Chefs d'Etat, de Gouvernement et de ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'ONU, indique un communiqué du ministère.

"Par cette signature, l'Algérie réaffirme, encore une fois, son attachement à faire du désarmement nucléaire une priorité absolue au plan international, et à l'objectif de l'édification d'un monde plus sûr pour tous, pour instaurer la paix et la sécurité dans un monde exempt de ces armes.

Elle réaffirme également son attachement au Traité de Pelindaba, érigeant l'Afrique en zone exempte d'armes nucléaires, et à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, conformément aux résolutions internationales pertinentes à ce sujet", précise la même source.

Le ministère des Affaires étrangères rappelle que "l'Algérie a participé à la négociation et à l'adoption de ce nouveau Traité", qui constitue la contribution la plus importante dans l'histoire des efforts internationaux sur le désarmement nucléaire, engagés depuis la première session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU de 1978, qui a été consacrée au désarmement.

Ce Traité vise à renforcer le régime international actuel de désarmement nucléaire par l'instauration, dans une première étape, d'une nouvelle norme juridique internationale rendant les armes nucléaires interdites, et dans une seconde étape, les éliminer complètement.

Ce Traité a été négocié lors de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète.

Cette Conférence historique a été convoquée par une résolution onusienne adoptée en décembre 2016, sous la présidence algérienne de la première Commission de l'Assemblée Générale, chargée du désarmement et de la sécurité internationale.

ALGÉRIE-ONU
Messahel participe à New York aux travaux de la 8e session ministérielle du Comité de coordination du FGLCT

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel, a pris part hier à New York à la 8e session ministérielle du Comité de coordination du Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (FGLCT), indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre "a réitéré le soutien de l'Algérie aux activités de cette instance internationale dont elle est membre fondateur ainsi que sa disponibilité à assurer, conjointement avec le Canada, la coprésidence du nouveau groupe de travail régional couvrant l'ensemble de la région de l'Afrique de l'Ouest", ajoute le communiqué.

Ce groupe de travail a été créé dans le cadre d'une refonte de la répartition des missions à laquelle ont procédé les ministres, durant cette session, à l'issue des six années d'activités depuis la création du Forum en 2011. Il remplace le groupe de travail sur le Sahel coprésidé aussi depuis sa création par l'Algérie et le Canada.

"Tout en soulignant que l'Algérie maintient un haut niveau de vigilance sur son propre territoire et sur ses frontières, il a rappelé l'action et les initiatives prises par celle-ci aux plans arabe, africain et international en vue de promouvoir la mobilisation et la lutte régionales et internationales contre le terrorisme et l'extrémisme violent", selon la même source.

Au plan africain, M. Messahel a rappelé que l'Union africaine (UA) avait confié, au début de cette année, au Président de la République Abdelaziz Bouteflika, la haute mission de Coordonnateur pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique et que le Mémorandum du Président de la République, présenté en cette qualité au dernier Sommet de l'UA, a été adopté et servira aussi de plateforme à la coopération que l'Afrique entend engager avec le reste de la communauté internationale. Le ministre a aussi annoncé que l'Algérie abritera du 23 au 25 octobre prochain successivement la première réunion du nouveau groupe de travail sur l'Afrique de l'Ouest du FGLCT ainsi qu'une réunion régionale sur la relation entre le terrorisme et le crime organisé transnational, conclut le communiqué du ministère.

APS

ALGÉRIE-MALI-ONU
A la tribune de l'ONU, Boubacar Keita loue le rôle de l'Algérie dans la conclusion de l'Accord de paix au Mali

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, a souligné mardi soir à New York le rôle de l'Algérie dans la conclusion de l'accord de paix et de réconciliation au Mali qui a permis des résultats «fort appréciables» sur la voie de la paix dans son pays.

«Je voudrais dire encore une fois combien nous sommes redevables à nos frères algériens en particulier au président Abdelaziz Bouteflika pour l'accueil et l'hospitalité que nous avons reçu dans cette charmante ville blanche (Alger) où l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali a été conclu», a déclaré le président malien lors de son discours mardi soir à la tribune de l'ONU.

«Le Mali se réjouit ainsi des conditions créées pour son future», a ajouté le chef d'Etat malien, relevant que la situation générale dan son pays a connu des «progrès forts appréciables « depuis la mise en œuvre de cet accord, conclu après huit mois d'âpres négociations.

Boubacar Keita a donné pour exemple la mise en place des autorités intérimaires et des collèges transitoires dans cinq régions du Nord du Mali.

Il a aussi pointé le retour de l'administration à Kidal, grâce à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Le président malien s'est réjoui à ce propos de la prorogation du mandat de la Minsuma ainsi que de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2374, instaurant un régime de sanctions contre les auteurs d'actes entravant la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Pour autant, il a relevé que la dégradation de la situation sécuritaire au Mali et au Sahel continue de représenter une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales.

«La région fait face au terrorisme, à l'extrémisme violent, au trafic de drogues, d'armes et de personnes, menés par des groupes de crime organisé qui disposent de moyens financiers, matériels et logistiques importants», a-t-il enchaîné.

« Aucun pays ne peut faire face seul à ces menaces transfrontalières», a-t-il déclaré, invitant, par ailleurs, les pays amis et organisations internationales à apporter un soutien financier à la force G5 Sahel qui est toujours en quête de financements. Une Conférence internationale de planification des contributions à la Force est prévue le 16 décembre 2017 à Bruxelles.

Devant l'Assemblée générale, M. Keita a réaffirmé l'engagement du Mali à mettre en œuvre les Objectifs du développement durable.

Il a assuré l'attachement de son pays à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

Concernant les défis de santé publique, le résident malien a appelé à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la Déclaration politique sur l'élimination du sida à l'horizon 2030.

Sur la question des migrations, M. Keita a appelé à mettre un terme au plus grand scandale du 21ème siècle, les cimetières de migrants en Méditerranée, et a souligné que le Mali appuyait pleinement l'adoption, en 2018, d'un Pacte mondial pour les migrations.

Le chef de l'Etat malien a également appelé à un règlement durable de la crise libyenne qui impacte négativement le Sahel. Enfin, il réaffirmé son attachement à la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité et a salué la dynamique de renforcement du partenariat stratégique entre l'Union africaine et les Nations Unies.

VISAS D'ENTRÉE EN FRANCE POUR LES ALGÉRIENS :
Mesures d'urgence pour prendre rendez-vous dans un délai de 15 jours

Des mesures d'urgence ont été prises par l'ambassade de France à Alger afin de permettre de prendre un rendez-vous de demande de visa dans un délai de 15 jours, a indiqué hier à Alger l'ambassadeur de France, Xavier Driencourt.

Intervenant à l'occasion d'un point de presse animé au siège de l'ambassade, M. Driencourt a précisé que les rendez-vous proposés par TLS-contact ont tous été réservés par des demandeurs jusqu'au 31 janvier 2018, ce qui représente "près de 130 000 rendez-vous bloqués, dont une partie importante a certainement été réservée par des intermédiaires indélicats".

"Au vu de cette situation, des mesures d'urgence ont été prises. Depuis le 17 septembre 2017, plusieurs centaines de créneaux journaliers ont été ouverts au public afin de prendre un rendez-vous dans un délai de 15 jours", a expliqué l'ambassadeur, soulignant que "ce système sera pérennisé et des créneaux supplémentaires seront ouverts chaque semaine pour permettre à d'autres demandeurs de prendre rendez-vous".

Selon l'ambassadeur, près de 30 000 rendez-vous supplémentaires pourront être accordés d'ici la fin de l'année, le retour à la normale étant prévu à partir de janvier 2018.

Expliquant la perturbation de prise de rendez-vous auprès de TLS-contact, l'ambassadeur a imputé cette situation à "des intermédiaires indélicats qui réservent des rendez-vous auprès de TLS-contact pour en tirer un bénéfice indu auprès des demandeurs", précisant, à titre d'exemple, que pour la journée du 17 septembre 2017, les consulats français (Alger, Oran et Annaba) ont enregistré une moyenne de 40% de rendez-vous annulés pour non-présentation des demandeurs.

Pour rappel, le contrat avec TLS-contact prendra fin en mars 2018, l'ambassade de France devant lancer un avis d'appel d'offres afin d'engager un nouvel opérateur, sachant que TLS contact pourrait toujours postuler.

S'agissant du nombre de visas délivrés par l'ambassade de France en Algérie, l'ambassadeur a indiqué qu'il y a une "augmentation significative", précisant qu'en 2016, 410 522 visas ont été délivrés, alors que pour l'année 2017, 417 000 demandes de visas ont été déposées à la date du 31 août.

Il a estimé que si cette tendance se poursuit, elle pourrait conduire à un total de 626 000 demandes de visa à la fin de l'année en cours.

Pour ce qui est des visas de circulation qui permettent à leurs bénéficiaires d'effectuer plusieurs séjours en France sans se présenter au consulat, l'ambassadeur a fait savoir que 92 000 visas de ce type ont été délivrés en 2016, ce qui représente près de de 35% de visas de court séjour.

Sur la période 2012-2016, le nombre de demandes de visas a été multiplié par deux, de même que le nombre de visas délivrés, a ajouté M. Driencourt, relevant que le taux d'acceptation des demandes de visas est resté stable, soit entre 75 et 78%, en fonction des années.

Concernant le nombre de visas délivrés aux étudiants algériens désirant de poursuivre leurs études en France, M. Driencourt a indiqué qu'il est "en augmentation constante", précisant qu'à la date du 17 septembre 2017, il ne restait que 238 demandes de visas étudiants en attente sur les 1 858 dossiers qui étaient en attente à la date du 6 septembre.

Il a fait observer que la moyenne de demandes de visas étudiant reçues quotidiennement au consulat est de 80 demande, soulignant à titre indicatif qu'en 2016, quelque 7 431 visas long séjour pour études ont été délivrés, soit une augmentation de 31% par rapport à 2015 et 113% de plus qu'en 2014.

Selon l'ambassadeur, la délivrance des visas pour études a augmenté de 65% pour la période 2008-2016, alors que le taux d'acceptation des demandes de visa étudiant en 2015 et 2016 s'établissait autour des 84%.

Près de 23 000 étudiants algériens poursuivent leurs études en France, soit 7% des étudiants internationaux, l'Algérie représentant par ce nombre la 3ème communauté d'étudiants en France.